



bulletin municipal officiel

CLAMART

Arrondissement DE SCEAUX
CANTON DE VANVES

RÉDACTION - ADMINISTRATION : Mairie de Clamart

RÉGIE PUBLICITAIRE :
D. I. E. P., 48, rue de Rome - Paris-8^e

TRIMESTRIEL — ABONNEMENT 4 F — PRIX AU N° 1,20 F

N° 20

Février 1967

LE MAIRE PRONONÇANT SON DISCOURS
au Noël des Anciens



MANESSE

LE GRAND HALL DU MEUBLE
MOBILIER FABRIQUÉ EN FRANCE

34, rue P.-V. Couturier (ex-rue de Sèvres)

CLAMART

Tél. : 642 28-91

1379

A la Ville d'Issy

19, RUE ERNEST-RENAN
ISSY-LES-MOULINEAUX

★

Vêtements tout faits
et sur mesure

CHEMISERIE

BONNETERIE

★

Tous les
Vêtements de Travail
Dépôt : Adolphe Lafont

1431



Agence MÉTAYER

TOUTES TRANSACTIONS

200 bis, Av. Jean-Jaurès - CLAMART

642.02.28

1335

IMPRIMERIE DE L'UNION

58, Avenue Henri-Barbusse - CLAMART

Tél. : MIC. ou 642 00.34

Imprimés commerciaux, administratifs
et publicitaires

Travaux de ville, faire-part, etc...

Visite d'un représentant sur demande

1370

HORLOGERIE — BIJOUTERIE

JOAILLERIE — ORFÈVRE

AU SOLEIL D'OR

1, rue Paul-Vaillant-Couturier, 1

CLAMART (Seine)

Tél. : MIC. 87-70

ATELIER DE REPARATION, TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDE
REPARATION, TRANSFORMATION ET ACHAT DE BIJOUX

1416

Cie D'ASSURANCES L'UNION

INCENDIE - ACCIDENTS - RISQUES DIVERS - VIE

S. CURÉ, agent général

61, rue Pierre-Brossolette - CLAMART — Tél. : 642 07-61

1382

QUINCAILLERIE-COULEURS

FER — PLOMB — ZINC — CHAUFFAGE

DEPOT BUTAGAZ

CLERET

10, rue des Bergères - PETIT-CLAMART (Seine)

Téléphone : MIC. 43-92

1375

HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE

R. SALIGUE

Successeur de J. TALNEAU

214, avenue Jean-Jaurès - CLAMART — PRES DE LA GARE — Tél. : MIC. 34-93

1346

LE BUDGET de 1967



L'an dernier, à pareille époque, j'annonçais dans le bulletin municipal, les décisions que nous avons dû prendre en établissant le Budget Primitif.

Ces décisions avaient pour conséquence une augmentation de 50 % des impôts directs (foncier non bâti - foncier bâti - mobilière - patente) et de 100 % de la taxe de voirie.

Chaque contribuable clamartois a pu en mesurer l'importance en recevant sa feuille d'impôts locaux. Le plus grand nombre a pu constater les augmentations prévues ; quelques-uns ont eu le désagrément de cumuler les ennuis des augmentations avec la modification de leurs bases d'imposition, ce qui a provoqué des augmentations beaucoup plus importantes.

Cette situation prouve la complexité du système fiscal communal. En fixant l'augmentation du nombre de centimes, le Conseil municipal connaît de façon précise les conséquences de sa décision ; par contre, n'ayant pas à intervenir dans la fixation des bases d'imposition, il ne peut prévoir celles des décisions de la Direction des Impôts, qui a mission de fixer ces éléments, selon les lois et décrets en vigueur.

**

Le Conseil Municipal a voté récemment le budget 1967.

Les prévisions de recettes et de dépenses se chiffrent à 20.430.442 F. Bien entendu notre budget est, comme il se doit, en équilibre et nous n'avons cette année aucun effort fiscal nouveau à demander à nos contribuables pour assurer l'ensemble des dépenses communales. Ainsi à la fin de l'année 1967, chacun pourra constater sur sa feuille d'impôts qu'à égalité de bases d'imposition, il aura à payer, pour la commune, la même somme qu'en 1966.

Nous avons pu tenir notre promesse indiquant l'an dernier notre volonté de nous installer sur un nouveau palier et de tenter de nous y maintenir. Il faut cependant savoir que malgré les augmentations obligatoires de nombreuses dépenses ordinaires, nous poursuivrons en 1967, un effort d'investissements identique à celui de l'an dernier.

Ainsi notre action peut se poursuivre en vue du plus grand bien de tous, et nous espérons que notre plan de réalisation pour 1967 permettra à notre commune les évolutions indispensables, grâce à l'effort de tous les contribuables clamartois.

Le Maire,

Heures de réception

Le MAIRE, Monsieur FONTENEAU reçoit le Samedi matin et les autres jours de 16 h. à 18 h. 30 uniquement sur rendez-vous pris à son Secrétariat, à la Mairie.

Les MAIRES-ADJOINTS reçoivent :

1^{er} Adjoint : Monsieur CHARRE
2^e Adjoint : Monsieur BOGAERT.....
3^e Adjoint : Monsieur HERVET.....
4^e Adjoint : Monsieur DUMANI.....
5^e Adjoint : Monsieur MARMORAT
6^e Adjoint : Monsieur NEDELEC.....

Samedi matin et sur rendez-vous.
Sur rendez-vous.
Samedi matin et sur rendez-vous.
Samedi après-midi et sur rendez-vous.
Chaque matin, de 10 h. à 11 h.
Samedi matin et sur rendez-vous.

CLAMART CITE VIVANTE !

QUINZAINE DE NOEL

« 1ère Quinzaine de Noël à Clamart du 17 décembre au 1er janvier grâce à la participation de 234 Commerçants ou Industriels de notre ville ».

Accueillie favorablement par une majorité de Clamartois, critiquée par quelques personnes à cause de la « Sonorisation Publicitaire », (problème publicitaire qu'il faut certainement revoir), cette 1ère Quinzaine, modeste, si l'on compare avec les installations réalisées dans des communes voisines, a été néanmoins une réussite car elle restera le point de départ indispensable à l'organisation de manifestations semblables dans les années à venir. Merci encore, à tous les commerçants et industriels des différents quartiers car leur participation a apporté quelque chose de nouveau à notre « Clamart » et à ses habitants.

— DEUX CONCOURS étaient organisés au cours de cette quinzaine, voici les résultats :

CONCOURS DE VITRINES

- 1er PRIX — MAISON RENAULT 186 Pts
Primeurs - Volailles.
33, avenue Jean Jaurès.
- 2e PRIX — MAISON DUMETZ, Fleuriste..... 180 Pts
239, avenue Jean Jaurès.
- 3e PRIX — PRESSING CONSTELLATION 171 Pts
7, route du Pavé Blanc.



La SIMCA 1000 du Concours de la Monnaie

- 4e PRIX — MAISON FEVRIER 166 Pts
Graineterie - Jardins
37, rue du Froisy.
- 5e PRIX — MAISON BALU 157 Pts
Coiffure hommes et dames.

CONCOURS DE LA MONNAIE

« Toto a cassé sa tirelire »

- 1er PRIX — M. FOUCAULT Gilbert
22, rue Taboise.
Somme reconstituée : 323,76 F.
- 2e PRIX — Mme FOUCAULT Marie.
Somme reconstituée : 319,95 F.
- 3e PRIX — M. FOUCAULT Marc.
- 4e PRIX — Mlle FOUCAULT Jocelyne.
Somme reconstituée : 318,93 F.
- 5e PRIX — M. FERRY Guy.
48, avenue de la République, à VANVES.
Somme reconstituée : 317,25 F.

Le dépouillement du concours s'est effectué en présence de Maître HUPPE, huissier à Vanves. Le montant de la tirelire de TOTO était de 405,79 F.



Les triomphateurs : La famille FOUCAULT.

COURS NOTRE-DAME

dirigé par Mlle DUHOT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

20-22, rue Estienne-d'Orves - CLAMART

Tél. : 05-08

TERRASSEMENT MECANIQUE et MANUEL

pour immeubles - sous-œuvres - sous-sols profonds - égouts

ENTREPRISE ANDRE MOSER et Cie

6 bis, rue de la Ferme

BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél. : 605 99-93

DEPOT A CLAMART, VOIE D'IGNY

Les Grandes Soirées "Loisirs et Culture"

organisées par la Municipalité de CLAMART
avec le concours du Comité des Fêtes
à 21 heures, au CINEMA « LE MODERN »,
32, Avenue Jean-Jaurès, CLAMART — 642 02-48
Prix des places : Tarif unique : 5 F.
Abonnement - 3 spectacles au choix : 12 F.

Location : La veille et le jour de chaque spectacle, de 18 h. à 19 h. 30 au Cinéma « Le Modern ».

Transport : Service de cars « gratuit » aller et retour à partir de la Place du Marché de la Plaine (1er départ : 20 h. 15).

Dernier Gala de la saison : VENDREDI 7 AVRIL

OPERA DE GIACOMO PUCCINI :
"LA TOSCA"
avec MAURICE MAIENVSKY

UNIVERSITE POPULAIRE DE CLAMART
Groupe d'Art Dramatique

DEUXIEME SPECTACLE : AVRIL 1967 (six représentations)

TRAGEDIE EN 5 ACTES DE JEAN RACINE

"ANDROMAQUE"

Mise en scène, décor et costumes de M. Jacques MICHEL

Ces spectacles seront donnés au PETIT THEATRE DES ROCHERS (Entrée : Ecole de garçons, angle rues des Rochers et d'Estienne-d'Orves) et seront annoncés par affiches, calicots et prospectus.

Places : 3 fr. ... Location gratuite : Librairie, 31, avenue Jean-Jaurès, CLAMART.

LINGERIE - MERCERIE GENERALE
PASSEMENTERIE - OUVRAGES DE DAMES

RENÉLISE

12, rue des Charbonniers (Cité des Fonctionnaires)
92 - PETIT-CLAMART face au VINI-PRIX
TOUTES FOURNITURES POUR COUTURES

STIL "prêt à porter"

habilite la femme, l'homme et les jeunes...
Vêtements BAYARD pour Monsieur
et Jean Cacharel pour Madame
Centre Commercial Les TRIVAUX
MEUDON-la-FORET - 92
près du Super-Marché Goulet
Tél. : 736.66.76

Madame BOUCHAR-DUPARC

16, rue de Versailles - PETIT CLAMART
(en face Cité de la plaine) - Tél. 736.64.10

MASSO - KINESITHERAPIE

Rééducation - Mécanothérapie - Gymnastique médicale
Agréée par la Sécurité Sociale

Contrôle Bailey

fabrique du matériel de contrôle industriel et de régulation
automatique pour centrales thermiques et nucléaires et pour
tous procédés industriels dans son établissement de la

**ZONE INDUSTRIELLE
DU PETIT CLAMART**

5, Avenue Newton - CLAMART

Tél. 736-21-10

Ajusteurs - Monteurs - Câbleurs H. et F.
Ouvriers qualifiés

peuvent s'inscrire pour s'assurer un travail stable
à proximité de leur domicile.

Entrée de la Zone :
Avenue de la Libération - Arrêt : Pavé Blanc

C'est la joie du Plein Air avec le confort

TOUT POUR LE SPORT, CAMPING, SKI
SCOUTISME, NAUTISME, TENNIS

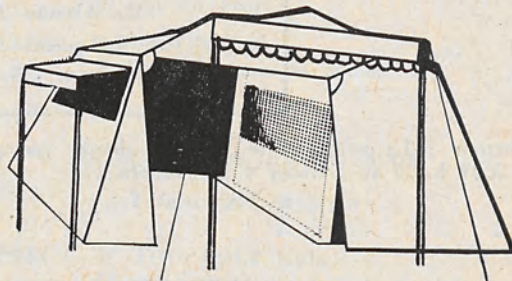
L'ARC en CIEL SPORT

Actuellement : exposition de matériel
et TENTES



- CLAMART : 43, Av. du Pt-Roosevelt
(place Marquis) - 642.05.07.
- ISSY-les-MOULINEAUX :
54, Av. V. Cresson - 642.23.30.
- MEUDON : 15, rue de Paris -
027.17.67.

LOCATION DE TENTES ET SKIS
Fournisseur des Clubs de Ski
et Classes de neige.



1413

LOCATION D'AUTOCARS

Mariages - Excursions - Voyages - Services d'usines,
d'Ecoles - Collectivités

Les Cars LECAPLAIN

80, rue Etienne-Dolet, 80 - MALAKOFF (Seine)
Tél. : 655.50.50 (4 lignes groupées)

1410

LUNCHS ● NOCES ● BANQUETS

AU PAVE BLANC

V. VARNIER

440, avenue de la Libération - LE PETIT-CLAMART
Téléphone : 642.00.29

1358

TRT

TÉLÉCOMMUNICATIONS
RADIOÉLECTRIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES

Z.I.P.E.C. 5, AVENUE RÉAUMUR
LE PLESSIS ROBINSON - 92



vous offre, non loin de votre domicile,

*un emploi dans
les qualifications
professionnelles
suivantes :*

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
DESSINATEURS MÉCANIQUE OU SCHÉMAS ÉLECTRIQUES
PRÉPARATEURS FABRICATION, ÉLECTRONIQUE OU MÉCANIQUE
AJUSTEURS-FRAISEURS-TOURNEURS-TOLIER-CABLEURS
CONTROLEURS MÉCANIQUE - EMPLOYÉS(ÉES) DE BUREAU

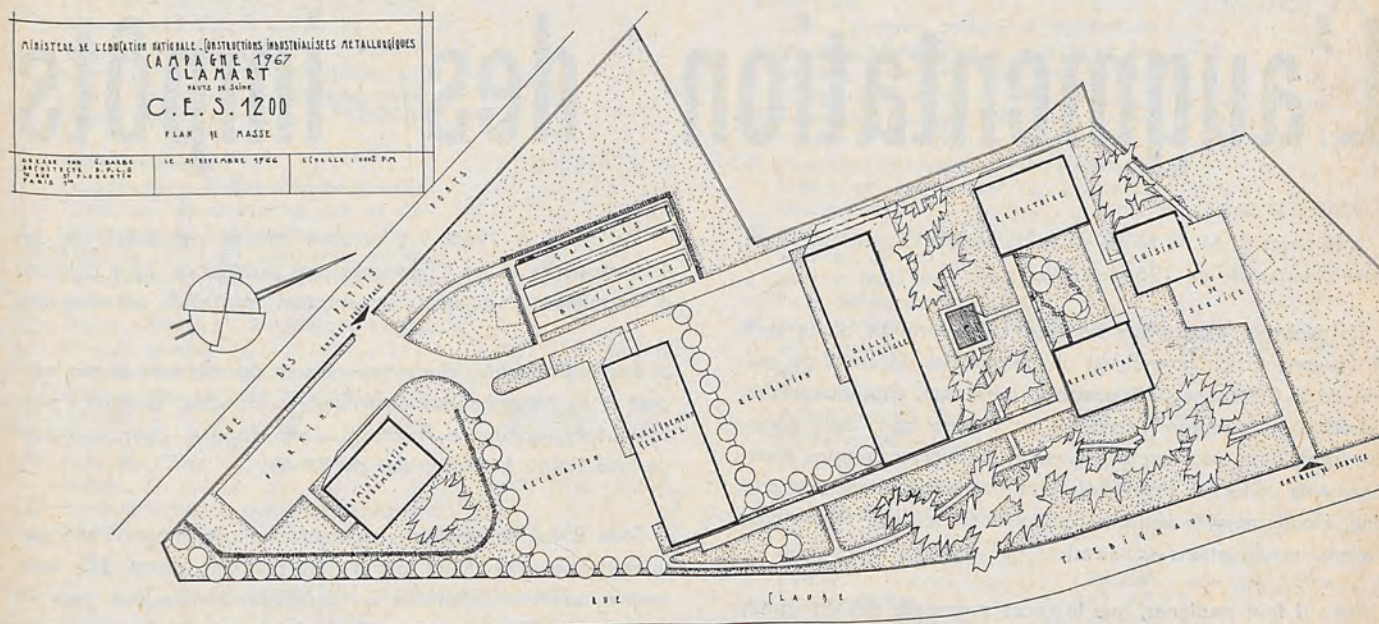
Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise - Semaine de 45 h en 5 jours

Transport assuré par cars au départ de Paris

Ecrire ou se présenter tous les jours ouvrables et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Voici le 3^e C.E.S.

A quand le Lycée ?



Le Bulletin de décembre faisait le point de la situation scolaire. Les prévisions concernant la construction du nouveau CES (Collège d'Enseignement Secondaire) des Petits-Ponts se réalisent suivant le programme fixé. La mise en chantier d'une première tranche de travaux est imminente et le nouvel établissement pourra accueillir à la rentrée d'octobre 1967 600 élèves. Les travaux se poursuivront ensuite pour porter l'effectif à 1.200 élèves. Rappelons que les deux CEG Plaine (garçons et filles) fonctionnant actuellement ont respectivement 480 et 533 élèves. Si les locaux seront mieux appropriés aux exigences pédagogiques de l'enseignement du second degré (salles spécialisées), la capacité d'accueil ne sera augmentée que d'un tiers environ.

Le plan reproduit ci-joint donne l'implantation des bâtiments. L'entrée située rue des Petits-Ponts évitera les risques qu'entraîne la rapide et intense circulation de l'avenue Claude Trébignaud et les mouvements des élèves seront protégés au carrefour. Le bâtiment administratif comportera 3 logements. Deux bâtiments abriteront les salles de cours et les réfectoires seront divisés en deux sections alimentées par une cuisine commune. On évite ainsi les salles trop vastes et trop bruyantes. Un parc de stationnement et un garage de deux roues sont prévus ; un petit terrain de sport complètera ultérieurement l'ensemble.

Tous ces bâtiments seront construits en préfabriqué industrialisé. Le bâtiment « enseignement général » fera, seul, l'objet de la 2^e tranche de travaux.

Le terrain est fourni par la commune au Ministère de l'Éducation nationale ; un crédit supplémentaire de 69.000 francs est inscrit au budget de 1967 pour la mise en état de constructibilité de ce terrain.

Mais le problème du Lycée qui doit accueillir à partir de la Seconde les enfants sortants des actuels CES et CEG reste toujours pendant. Si les terrains ont été réservés, il reste à

obtenir les autorisations financières pour les acquérir et à fixer la date d'ouverture. Rien n'est venu en 1966. La décision n'est plus à notre niveau. Pour hâter celle-ci et placer les diverses administrations en face des responsabilités qui leur incombent, le Conseil Municipal a émis à l'unanimité le vœu suivant dans sa séance du 24 novembre 1966 :

- « Le Conseil Municipal,
- « Considérant que l'ensemble des enfants de CLAMART fréquentant le premier cycle de l'Enseignement Secondaire, sont scolarisés dans des Établissements de la Commune depuis le 15 septembre 1965,
- « Considérant que par délibération du 16 novembre 1961, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de divers terrains situés rue de la Division Leclerc, rue des Etangs, avenue du Printemps, avenue Beauséjour, rue de Fontenay, en vue de la construction d'un Lycée de Seconde cycle,
- « Considérant que cette opération a été déclarée d'utilité publique par arrêté de M. le Préfet de la Seine en date du 30 novembre 1965,
- « Après en avoir délibéré, émet le vœu,
- « Que la Commune soit mise en mesure d'acquérir lesdits terrains.
- « Que la construction du Lycée mixte de Second cycle soit financée en 1967, pour que cet Établissement puisse être terminé en 1969, date à laquelle les élèves scolarisés en premier cycle quitteront les classes de 3^{ème} ».
- Nous souhaitons vivement que ce vœu soit entendu — et pris en considération par les autorités responsables. La Municipalité a fait, quant à elle, ce qu'elle devait pour aboutir.

Paul M. BOUJU
conseiller municipal
membre de la Commission
de l'Enseignement.

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
JOAILLERIE
ORFÈVRE

PIERRE PELTIER
HORLOGER

Diplômé de l'Ecole d'Horlogerie de BESANÇON

36, Avenue Jean-Jaurès - CLAMART - 92
Téléphone : 642.07.76

1439

L'augmentation des impôts

L'éditorial de M. le Maire situe clairement la politique financière communale en 1966 et 1967.

La nécessité d'un effort final en 1966 résultait d'une part, de l'augmentation normale et obligatoire des dépenses de gestion de la Commune (traitement du personnel, charges sociales, entretien et fournitures diverses), et d'autre part, de l'obligation impérieuse, pour une cité vivante, d'effectuer certains investissements collectifs (nouvelles voies, trottoirs, places de parking, locaux pour la jeunesse, équipements sportifs, foyers pour anciens, constructions scolaires).

Mais il faut souligner, que la cause essentielle des difficultés budgétaire, provient de l'insuffisance de la participation de l'Etat dans le domaine des équipements scolaires, sociaux, sportifs ou culturels.

Les grands travaux communaux entraînent des dépenses hors de proportion avec les ressources habituelles. Même en faisant appel aux subventions et en ayant recours à l'emprunt, il reste toujours une part d'autofinancement à la charge de la commune, qui ne peut provenir que d'impôts nouveaux.

Les prévisions du 5ème Plan ne sont pas plus optimistes pour l'ensemble du Pays. « Les investissements communaux qui, entre 1966 et 1970, doivent augmenter de 50 %, doivent être réalisés de plus en plus par autofinancement local ».

Aussi de 1959 à 1963, le rendement des impôts locaux perçus par voie de rôles sur le plan national, a augmenté de 80 %, alors que cette augmentation n'est que de 36 % pour les impôts du même type perçus par l'Etat.

De 1960 à 1965, les recettes totales encaissées par les Départements et les Communes sont passées de 10,4 milliards à 21 milliards, soit une augmentation de 100 % en cinq ans.

Les contribuables clamartois ne sont pas défavorisés par rapport à la moyenne des contribuables français, puisque l'augmentation de leur part contributive n'a été, pour la même période (1960 à 1965), que de 60 %.

Sans doute, la soudaine augmentation des impôts 1966 par rapport à ceux de 1965, a-t-elle été plus importante. Elle reste encore au total inférieure au doublement enregistré pour le reste de la France les années précédentes. Mais encore les Clamartois ont-ils la possibilité de se consoler en comparant leurs avertissements avec ceux de leurs voisins des communes limitrophes. En effet, les contribuables de CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, de BAGNEUX, de PLESSIS-ROBINSON ou de CHATENAY-MALABRY, paient des impôts supérieurs de 35 % à 50 % à ceux de CLAMART !

Un autre motif de consolation peut être envisagé : sauf grave complication économique ou sociale, le palier qui a été atteint ne subira plus, dans les cinq années à venir, de variations importantes.

Ceci est une promesse que le Conseil Municipal aura à cœur de tenir.

R. DARRIDOL

Conseiller Municipal

CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA MAISON BLANCHE

Etablissement conventionné par la Sécurité Sociale
CHIRURGIE GENERALE — RADIODIAGNOSTIC
32, Rue Georges-Huguet - CLAMART
Tél. : 642 44-64 — 642 44-91

1337

ETUDES ET CONSTRUCTIONS ELECTRO-MECANIKES ET RADIO-ELECTRIQUES

CAMELIN & FABRE

4, rue Martin - CLAMART
Tél. : MIC. 08.62

1421

Les Grandes Masses du Budget communal pour 1967

I. - LES RECETTES ORDINAIRES

a) Impôts directs	8.570.738	37 %
Le rendement des 4 impôts (foncier non bâti - foncier bâti - contribution mobilière - patente) selon les bases d'imposition de chaque contribuable dont la valeur du centime communal est de : 141,3789 donne pour 38.286 centimes : 5.412.000 F (20,7 %) Les autres impôts directs : taxe de voirie - taxes complémentaires aux bases d'imposition - ordures ménagères - égouts, sont de : 3.158.738 F (16,2 %)		
b) Impôts indirects	6.480.000	33,3 %
Taxe locale Droits d'enregistrement Taxes sur les spectacles, sur la consommation de l'électricité et de l'eau.		
c) Aide de l'Etat en compensation des exonérations dont bénéficient les nouvelles constructions	781.588	4 %
d) Taxes - droits et rémunérations pour services rendus	581.251	2,1 %
e) Produit des services communaux ..	1.825.100	9,3 %
f) Produit des services publics et concessions	83.000	
g) Revenu du patrimoine	43.087	
h) Aide de l'Etat et des autres collectivités	677.268	3,4 %
g) Remboursements pour participations diverses	407.410	2 %
Soit un total de	19.449.442	

II. - LES RECETTES EXTRAORDINAIRES

a) Produit des emprunts autorisés	100.000
--	---------

b) Subventions extraordinaires	24.000
c) Prélèvement sur recettes ordinaires .	857.000
Soit un total de	981.000

Les prévisions de recettes sont au total de 20.430.442

III. - LES DEPENSES ORDINAIRES

a) Personnel services administratifs municipaux	2.460.342	12,5 %
Cette somme comprend également les charges relatives à l'ensemble des salaires : impôts, Sécurité sociale, caisse de retraites.		
b) Personnel services techniques municipaux et services en règle	2.377.124	12,1 %
c) Personnel municipal employé dans les écoles et indemnités au personnel enseignant	2.362.200	12,1 %
d) Services annexes : Police - Pompiers Justice	246.740	1,2 %
soit un total de : 7.446.406 F pour frais de personnel (38 %)		
e) Frais généraux et de fonctionnement des services	6.976.093	35,8 %
dont :		
Techniques	2.046.041	
Administratifs	492.598	
Santé et Assistance ..	730.414	
Enfance	335.000	
Sports et Jeunesse	211.000	
Culture et Œuvres diverses	237.000	
Relations publiques et Fêtes	123.250	
Enseignement	842.590	
Cuisine municipale ..	1.140.000	
Eclairage public	231.200	
Destruction ordures ..	560.000	
Sécurité	27.000	
f) Frais d'entretien	2.114.000	10,8 %
dont :		
Entretien des bâtiments communaux et scolaires	1.059.000	
Entretien de la voirie, des réseaux de services Publics	1.055.000	
g) Remboursement des emprunts antérieurs	2.045.943	10,2 %
h) Admission en non valeur	10.000	
i) Prélèvements pour dépenses extraordinaires (investissements)	857.000	4,4 %
Soit un total de		
	19.449.442	

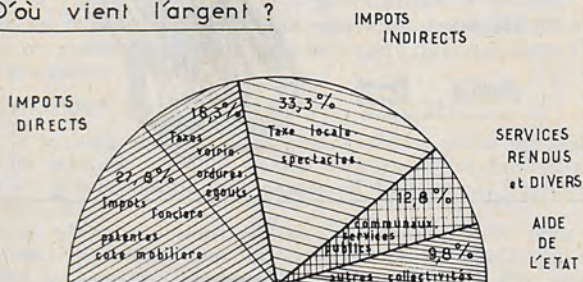
IV. - LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

a) Acquisition de véhicules automobiles	70.000	7,1 %
b) Acquisition de terrains pour opérations de voirie	50.000	5,1 %
c) Canalisations d'eau et éclairage public	135.000	13,7 %
d) Installation signalisations lumineuses	70.000	7,1 %
e) Voies nouvelles	402.000	40,8 %
f) Démolition îlots insalubres	30.000	3,1 %
g) Préparation terrain C.E.S. Ponts et et frais études constructions scolaires	69.000	7,1 %
h) Aménagement locaux foyer Gabriel Péri	95.000	9,8 %
i) Transfert classes provisoires	40.000	4,1 %
j) Installation abris autobus	20.000	2,1 %
Soit un total de		981.000

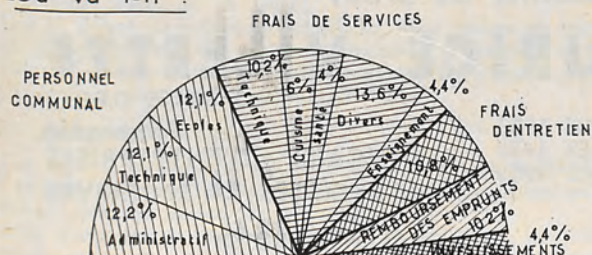
Les prévisions de dépenses sont au total de 20.430.442

- BUDGET 1967 -

D'où vient l'argent ?



Où va-t-il ?



CLOTURES PEIGNON

TREILLAGES — PIEUX — TUTEURS

109, Av. Victor-Hugo - CLAMART - 642.00.42

1418

AU RENDEZ-VOUS de CHASSE

HOTEL - BAR - TABAC - RESTAURANT
NOCES — BANQUETS

J. Bzual

Rond-Point du PETIT-CLAMART

Tél. : 642.02.97

PARKING VOITURES

Fermé le mercredi

1373

G. LEDOUX



LA CLOCHE D'OR

25, Av. JEAN-JAURES
CLAMART
MIC.17-57

DU CHOIX

BIJOUTERIE - ORFEVREURIE
HORLOGERIE - JOAILLERIE

Le Magasin le plus important de la Région

1380

**tout
va bien
mieux
avec
Coca-Cola**



SOCIÉTÉ PARISIENNE
DE BOISSONS GAZEUSES
CONCESSIONNAIRE



1322

ESPACES VERTS

TERRAINS DE SPORT

Ent. MAURICE VILLETTE

PAYSAGISTES D.P.L.G.

Médaille d'Or PARIS 1938 . . . Grand Prix d'Honneur PARIS 1953
Jardins des Pavillons de FRANCE et de PARIS, BRUXELLES 1958
Second Grand Prix d'Honneur Florales internationales PARIS 1959
Prix d'Honneur, Concours de l'Usine Fleurie 1964

32, Rue Pierret - NEUILLY-sur-SEINE

9, Rue Marie Bonaparte - SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)

**Compagnie
FRANÇAISE D'ENTREPRISES
PAYSAGISTES ET SPORTIVES**

Tél. : 722.32.50

408.72.99 & 825.00.94

1400



Stationnement d'autobus avenue de la Libération

● LES NOUVEAUX TROTTOIRS

Nous avons continué en 1966 la campagne amorcée en 1965 en réalisant la réfection, parfois en réduisant la largeur, des trottoirs des voies suivantes :

— rue de la Division Leclerc sur.....	800 m
— rue du Docteur Calmette sur.....	490 m
— avenue de la Paix (Clos Montholon) sur.....	80 m
— rue du Clos Montholon sur	200 m
— avenue Victor Hugo n° 52 à 56 sur.....	43 m
— avenue de la Porte de Trivaux n° 107/121 sur...	77 m
— avenue du Cimetière	245 m
— rue des Tricots	93 m
— rue de Picardie	100 m
— rue Hébert	245 m
— rue de L'île-de-France	118 m
— rue de Normandie	268 m
— rue de Provence	359 m
— rue de Gascogne	120 m
— sentier des Pucelles	105 m
— rue de Bièvres	340 m
— abords du Centre culturel provisoire de la Cité de la plaine.	

Soit au total près de 3,700 kilomètres de nouveaux trottoirs.

Un programme au moins semblable sera proposé pour l'année prochaine.

L'AGREMENT DES TROTTOIRS

Si le parking Calmette nous pose quelques petits problèmes pour la mise en place de bancs, tous les autres travaux réalisés ou prévus depuis sont pensés en fonction de l'agrément des piétons.

Après plusieurs essais réalisés place Ferrari et dans la cour de la Mairie, nous avons arrêté notre choix sur un modèle de banc très confortable jouissant en plus d'un aspect agréable.

Les trois premiers bancs de ce type ont été installés l'été dernier sur un petit espace vert place de la Mairie, et plus récemment place de la Gare.

Dès le début du printemps prochain, nous serons en mesure d'en placer le long de certains itinéraires fréquentés par les vieillards comme l'ont demandé monsieur le Docteur JOUANNIN et mon collègue monsieur CHARRE.

LES ABRIS AUTOBUS

Les abris actuellement mis à la disposition du public l'ont été par les soins de la R.A.T.P. suivant un programme qu'elle poursuit dans la limite de ses crédits.

Afin d'augmenter la mise en place de ses abris, nous nous sommes mis en rapport avec une société qui en échange d'une publicité discrète se charge d'en établir d'autres.

Nous avons demandé dix nouveaux abris, dont nous sommes en train de déterminer l'emplacement en fonction de l'afflux des voyageurs et des surfaces disponibles.

AUTOMOBILISTES ET PIÉTONS



● LA TRAVERSEE DES CHAUSSEES

Point ne suffit de circuler sur les trottoirs parallèlement au trafic automobile sur les chaussées, il faut forcément les traverser.

La disposition la plus simple est le « passage piéton » signalé par des bandes jaunes.

Cette année nous en avons installé en de nouveaux endroits où l'importance du trafic piéton et de la circulation voitures les rendraient nécessaires :

- carrefour des Fusillés ;
- route du Pavé Blanc ;
- rue du Commandant Duval ;
- avenue de la Libération.

Voirie des immeubles du Foyer de la Famille et du Fonctionnaire ;

- rue Corneille ;
- rue Boileau ;
- rue Racine ;
- rue Bossuet ;
- rue des Charbonniers.

Pour les automobilistes le passage piétons (bandes jaunes) est la disposition la plus favorable, car elle ne nécessite d'arrêt qu'en cas de présence effective de piétons.

Malheureusement les conducteurs ont tendance à ne pas les respecter et à « forcer » les passants (par exemple place Marquis).

Dans de tel cas, le remède réside dans l'installation de feux de signalisation bien qu'ils entraînent toujours un certain ralentissement dans l'écoulement des voitures.

Le 2 juin dernier nous avons mis en service ceux du carrefour Hébert.

Muni de dispositifs nommés « Rappel piétons » ils assurent la sécurité des passants dans la traversée de cet important carrefour situé au voisinage de la Gare.

Nous procéderons bientôt à l'installation des feux du carrefour des rues Couturier, Péri, Clément, Chatillon.

Enfin nous faisons étudier la signalisation du carrefour Carnot/Hugo.

Dans l'immédiat, nous n'avons pas l'intention d'installer d'autres feux de signalisation à moins que les circonstances ne nous en fassent l'obligation.

LE CAS DES ECOLIERS

Pour eux, les rues Jules Ferry, du Parc, Danton, de la Division Leclerc ont été mises en sens unique, et le carrefour du Soleil Levant repensé. De plus un certain nombre de passages piétons posés cette année, l'ont été pour eux.

Avec beaucoup de compréhension le Commissariat de Police, a bien voulu mettre deux agents contractuels supplémentaires aux sorties d'écoles.

J'espère que les parents ne manqueront pas de compléter notre action par les conseils de prudence qu'ils sauront donner à leurs enfants.

● LES ETALAGES SUR TROTTOIRS

Héritage de pratiques d'autrefois, les étalages sur trottoir constituent souvent une gêne certaine pour les passants.

Aussi Monsieur le Maire a-t-il été amené à prescrire une limite aux étalages afin de réserver un minimum d'espace libre aux piétons.

Comme toute nouvelle disposition, cette mesure pourra sembler inopportune à certains commerçants, mais les choses évoluent et il faut s'y adapter. Voici les dispositions essentielles de l'arrêté de décembre 1965.

« Article 2 : Sauf les terrasses de café utilisées en tant que telles, l'occupation du trottoir n'est autorisée que pour les étalages, à l'exclusion des installations de vente. A ce titre il ne sera toléré sur les étalages, ni balance, ni caisse ou comptoir.

« Afin d'assurer la libre circulation des piétons, l'étalage « devra toujours réserver pour ceux-ci une largeur de passage d'au moins un mètre vingt comptée entre l'endroit le plus saillant de l'étalage et la bordure du trottoir, ou bien les obstacles fixes tels que poteaux, arbres, lampadaires, etc...

« En outre l'arrêté prescrit la demande annuelle d'autorisation pour chaque étalage. »

● LES ESPACES VERTS :

Les Ponts et Chaussées ont bien voulu accepter le remplacement de surfaces bitumées au Rond-Point du Petit-Clamart par des plantations de gazon. En outre de la vigne vierge ou une liane similaire viendra agrémenter certaines surfaces de béton.

De même, avenue de la Paix (Clos Mortholon) a été introduite la conception des trottoirs partie asphalte, partie gazon.

Faute de grands espaces à aménager nous ne négligeons aucune occasion de ménager des petits espaces verts, ça et là.

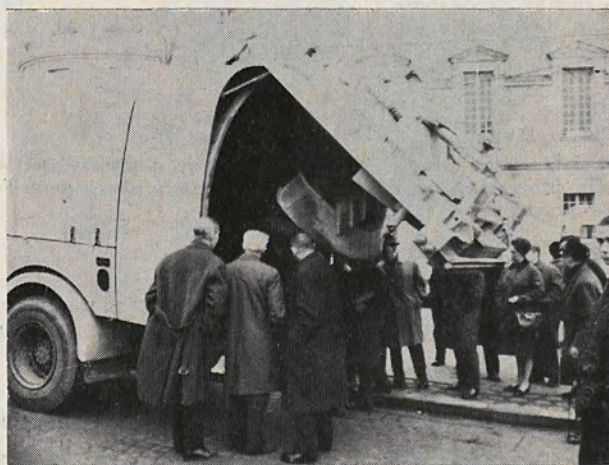
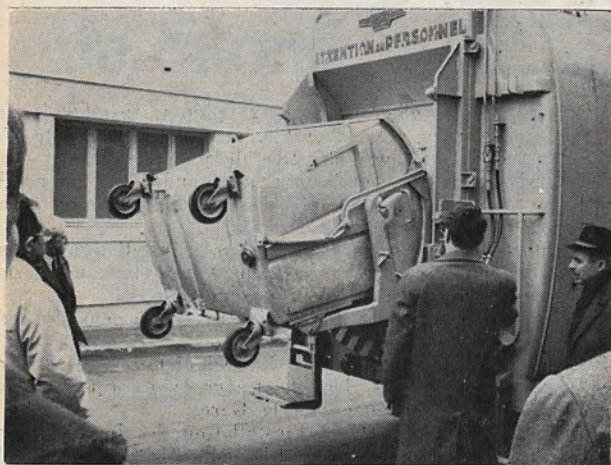
Ainsi ont été plantés :
 387 m² devant l'église St-François ;
 310 m² rue de Touraine ;
 972 m² autour du Centre Culturel de la Plaine ;
 347 m² dans le parking rue du Troisy ;
 80 m² dans le parking de la Gare ;
 575 m² sur les îlots du Rond-Point du Petit-Clamart ;
 120 m² rue de la Paix ;
 160 m² rue de l'Ermitage, rue du Clos Montholon, soit, quand même, plus de 3 000 m².

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Cette année 28 nouveaux foyers lumineux ont été mis en place le long de diverses voies. Nous étudions en ce moment la possibilité de provoquer l'allumage de tous les foyers le matin vers 6 heures pour faciliter la circulation des travailleurs.

Telles sont les actions que nous avons menées en 1966 pour réaliser le programme que nous avons défini. Nous continuons. J'espère que nous saurons toujours résoudre les difficultés lorsqu'elles ne manqueront pas de se présenter à nous.

Michel DUMANI,
maire adjoint.



Présentation pour étude de nouveau matériel de ramassage automatique des ordures ménagères.

CHAMBRE SYNDICALE
 INSTALLATIONS
 THERMIQUES
 ENTREPRISE QUALIFIÉE

INSTALLATIONS THERMIQUES CHARBON - FUEL - GAZ

CONDITIONNEMENT D'AIR — INSTALLATIONS SANITAIRES

Éts Paul BAI & Fils

BUREAUX et ATELIERS : 2, ALLEE VICTOR-HUGO - CLAMART (Seine) — Tél. 642-87-20

MAGASIN : 1, PLACE DE LA GARE - CLAMART (Seine) — Tél. : 642.35.92

Concessionnaire Arthur Martin - Airflam



UNE VILLE PROPRE

L'action pour la propreté de la Ville doit être menée dans plusieurs directions.

Elle requiert le concours positif de la population dans son ensemble.

— Les tas d'ordures.

Les tas d'ordures déposés clandestinement par certains devront vraisemblablement disparaître avec la mise en service de la collecte des ordures non ménagères, qui a fait l'objet d'un premier essai en mai 1966 et repris en novembre 1966.

— Les détritiques des marchés.

Les détritiques des marchés sont régulièrement enlevés après la clôture de chaque marché. Restent les papiers qui éparpillés par le vent se retrouvent parfois fort loin.

Ils doivent être ramassés un par un par les balayeurs municipaux. En apportant un peu plus de soin, voire en respectant tout simplement le règlement des marchés les commerçants contribueront d'une façon importante à la propreté.

La mise en service de nouvelles voitures de ramassage, actuellement à l'étude, devrait faciliter un enlèvement rapide (voir photo ci-contre).

— Les chaussées et les caniveaux.

Nous avons déjà une balayeuse arroseuse ordinaire, cet engin permet de nettoyer les chaussées en repoussant les détritiques vers les caniveaux. Nous avons mis en service fin 1966 la première de deux balayeuses aspiratrices dont seront dotés nos services de voirie.

En plus de l'arrosage et du balayage ces engins aspirent les détritiques qui sont tassés dans une benne à immondices.

Les balayeuses aspiratrices nous sont fournies par la Société Berliet, Division matériel de voirie. Ces véhicules montés sur un châssis GAD 60 D comportent deux moteurs :

— Le moteur principal « Magic Berliet », 5,880 litres de cylindrée, 120 chevaux et le moteur d'entraînement des dispositifs d'aspiration et de balayage « Diesel Peugeot », 1,946 litres de cylindrée, 38 chevaux.

Le principe du travail des balayeuses est de déplacer à l'aide d'un balai central incliné les balayures sur le côté du parcours du véhicule sous la forme d'un cordon que l'on rapproche en une passe de caniveau ou de la bordure du trottoir. Celui-ci est alors repris par le balai de caniveaux qui soulève les détritiques vers la bouche d'aspiration menant à la benne dans laquelle est maintenue une dépression constante créée par un ventilateur actionné par le moteur auxiliaire.

Par l'acquisition de ces nouveaux engins de voirie la Municipalité entreprend un nouvel effort pour améliorer la propreté de nos rues, et rendre notre ville agréable.

La population ne manquera pas de l'apprécier et d'apporter son concours à cette œuvre.

— Enlèvement des ordures non ménagères.

Au cours de l'année dernière a commencé à Clamart, l'enlèvement des ordures non ménagères. Cet enlèvement a été effectué à deux reprises.

Tout d'abord au mois de mai et ensuite au mois de novembre.

Pour ce faire la ville a été divisée en 8 secteurs (voir ci-contre) afin que la collecte puisse être effectuée dans la même



Nouvelle balayeuse aspiratrice mise en service en Novembre 1966.

journée pour chaque secteur. Les secteurs ont été déterminés de la façon suivante :

— Du 4 mai au 26 mai, il a été enlevé 340 m³ d'ordures diverses.

— du 2 au 29 novembre 900 m³.

L'écart des chiffres montre l'influence qu'il y a eu en novembre et montre la publicité plus importante donnée à l'opération. Il s'en est suivi des inconvénients car il n'a pas été possible d'enlever le jour même les tas d'ordures que les riverains avaient déposés sur les trottoirs.

Nous avons l'intention de continuer l'enlèvement des ordures non ménagères suivant le même rythme en 1967. Il est cependant trop tôt pour fixer les dates des deux périodes de collecte.

Secteurs :

— 1er Secteur : quartier Schneider.

— 2ème secteur : quartier de la Gare, Moulin-de-Pierres, H.-Barbusse.

— 3ème secteur : quartier de la Gare, Lazare-Carnot, Marguerite, Renaudin.

— 4ème secteur : quartier de la mairie, P.-Brossolette, V.-Hugo.

— 5ème secteur : quartier M.-Renaudin, Châtillon, J.-B.-Clément.

— 6ème secteur : quartier du Jardin Parisien.

— 7ème secteur : quartier des H.L.M.

— 8ème secteur : quartier du Petit-Clamart.

M. DUMANI

Maire Adjoint

Campagne de Fleurissement 1966

(Prix du Jury départemental)

Le Bulletin municipal d'octobre 1966 avait donné le classement communal ; nos lauréats se trouvent bien placés dans le classement départemental qui réunit les meilleures réalisations :

1ère catégorie : Maison fleurie avec jardin :

2° prix : Mme RAMETTE Denise, 10, rue Jules-Ferry.

3° catégorie : Maison avec balcon ou terrasse sans jardin :

2° prix : Mme LAHCEN Simone, cité Trivaux-la-Garenne, bâtiment R 22.

4 catégorie : fenêtres et murs fleuris :

3° prix : Mme BOUQUET Marie-Madeleine, cité de la Plaine, bâtiment M 9.

5 catégorie : immeuble comportant ou moins 8 appartements fleuris :

1er prix : Bâtiment M 26. cité de la Plaine.

ATELIERS DE FABRICATION D'OUTILLAGES

A - F - OSiège social et Ateliers : **538, avenue de la Libération**
CLAMART Tél. : 642.18.39Moules métalliques mécanisés pour alliages légers
Aluminium - Zamac - Bronze d'Alu - Laiton
Moules pour Caoutchouc

1374

APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION
DE 1 A 100 TONNES**SERRUCHAR****89 bis, rue de la Porte-de-Trivaux - 92 - CLAMART**

Téléphone : 736.13.50

1411

SOCIETE DE PROSPECTION ELECTRIQUE

SCHLUMBERGER**26, Rue de la Cavée - CLAMART — Tél. : MIC. 59.49**

1438

GARAGE DE CHEVREUSE

PANHARD-CITROËN**23, avenue J.-B. Clément - CLAMART (Seine)**

Téléphone : 642.12.89

1415

MAÇONNERIE - ENTRETIEN

G. TISSOT

CONSTRUCTION

7, Allée Baudry - CLAMART (Seine)

Tél. : REN. 16-57

1392

« A L'ARC-EN-CIEL »

QUINCAILLERIE - CHAUFFAGE

COULEURS - ARTICLES DE MENAGE - LINO - BALATUM

ELECTRICITE (BUTAGAZ - SERVICE)

Concessionnaire **ARTHUR MARTIN****A. LANDON****21, rue Lazare-Carnot - CLAMART — Tél. : 642.18.19**

1367

**FAVORISEZ LES ANNONCEURS
DE CE BULLETIN****QUI PAR LEURS MESSAGES LE SOUTIENNENT
ET MERITENT VOTRE CONFIANCE**

SYNERGIE

Demandez à vos amis
ce qu'ils pensent du**MULTIVISEUR****DUCRETET****THOMSON**

et allez chez :

**175, Avenue Jean-Jaurès****CLAMART**

Tél. : 642-56-17

**télé-CONDORCET**

1333

VOIRIE

BILAN

1966

Goudronnage : Rue de la Voie Verte, rue P. Loti, Villa Jeanne d'Arc, rue L.-Batany, rue de Fontenay, voie des garages aux HLM, rues des Fleurs, de la Liberté, Pasteur, Edison, Marconi, du Bois, des Platanes, des Coquelicots, Gambillard, Huguet, Dupont, Chamberet, Dormelles, Ile Bouchard, Guespin, Grandchamp, Louvrier, Princesse, Perthuis, E.-d'Orves,

— soit 5.148 km de voies représentant une surface totale de plus de 26.482 m².

Voies nouvelles (assainissement et viabilité) : Rues des Charbonniers (en partie) de la Bourcillière (en partie), de Percy,

— soit 357 m. de voies représentant 2.233 m².

Réfection de chaussées : Boulevard du Moulin de la Tour, rue Hébert (en partie) soit 752 m de voies représentant 5.550 m², et 268 m² de réfections partielles rue de Fleury.

Eclairage public : 28 foyers nouveaux.

Remplacement de canalisation d'eau : Rue Martin, rue de la Bourcillière : 0,124 km de canalisation de 100 mm de diamètre.

Parkings : 300 places supplémentaires de stationnement.

Espaces verts : 3.000 m² supplémentaires de surfaces plantées.

Régimes du stationnement : Stationnement bilatéral : Quand la chaussée est assez large pour contenir simultanément quatre véhicules de front, le stationnement a lieu de l'un ou de l'autre côté de la chaussée.

Stationnement unilatéral : Quand la chaussée n'est pas assez large pour contenir simultanément quatre véhicules de front, les conducteurs ne doivent faire stationner leur véhicule que du côté réglementaire. Un arrêté fixe les modalités d'application de cette règle.

Suite page 17

POSE DE TOUS REVETEMENTS DE SOL

TECHNI-SOL

GRAND CHOIX DE MOQUETTES — TAPIS

LOCATION DE PONCEUSES A PARQUET

V 33 : 16 F le kilo — GERFLEX : 7 F le m²

16, rue des Pierrelais - Fontenay-aux-Roses

Tél. : Rob 94-86 - 350-07-20

E. R. C. A.

43, Av. Schneider et 69, Rue d'Estienne-d'Orves - CLAMART
Monteurs-câbleurs ! Câbleuses ! Tôliers !

La Société E.R.C.A. vous offre sur place tous emplois en matière d'électronique et de câbles aviation.

Tél. : 642.60.60 - 642.60.61 - 642.60.46

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

CELIER

Agréé par la Sécurité Sociale

160, Avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)

Tél. : MIC. 35.41

Tous les jours de 7 h. 30 à 19 h. sauf dimanches et jours fériés

1371

TOUT LE PRET A PORTER

Le plus grand choix de la région ● Les meilleurs prix,
les plus belles qualités ● TOUTES LES GRANDES MARQUES

Pour enfants, de la naissance à 16 ans

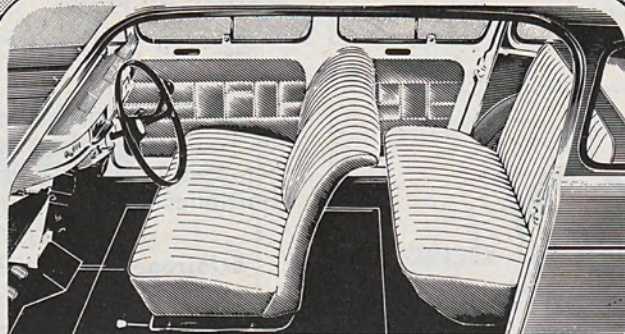
AUX ENFANTS DE LA CITE

Pour hommes et dames

CITE VETEMENTS

Centre commercial Cité de la Plaine - CLAMART

1432



PUBLICIS

une nouvelle voiture ?
oui, la Renault 4

Encore plus confortable avec ses nouveaux sièges, encore plus jolie avec sa nouvelle planche de bord, encore plus pratique avec sa nouvelle tablette amovible derrière la banquette arrière, encore plus sûre grâce à ses nouveaux freins, venez

découvrir la nouvelle Renault 4. Elle vous attend dans ses 3 versions : Luxe, Export, Parisienne, chez votre concessionnaire. A partir de 5.580 F*

RENAULT  **4**

pour mieux connaître la Renault 4 remplissez et envoyez ce coupon-réponse à l'adresse ci-dessous.

je désire recevoir une documentation* ☐

connaître les avantages du crédit Diac* ☐

faire un essai* ☐

*Marquez d'une croix la case qui vous intéresse
R 1120-11

nom _____

adresse _____

ville _____

département _____

Ets QUELLET - 107, rue de l'Abbé-Groult
PARIS-15°

Tél. : 532.71.20

*plus taxe locale, frais de transport et mise à disposition (Arrêté n° 25 225 du 29/7/66)

Renseignez-vous aussi chez nos agents :

SOCIÉTÉ COMMERCIALE CLAMARTOISE

71, avenue Jean-Jaurès
CLAMART — Tél. : 736.07.07

GARAGE COCHERIL

277, avenue de la Libération
CLAMART — Tél. : 642.00.46

GARAGE BALDET

16, avenue Henri-Barbusse
CLAMART — Tél. : 642.86.86

AMORTISSEURS — CRICS — CARDANS
ECHANGE STANDARD DE TOUS AMORTISSEURS

Etablissements R. LEDERREY

157 bis, avenue Jean-Jaurès, 157 bis
CLAMART — Tél. : MIC. 40-23

POSE IMMEDIATE

1377

ETABLISSEMENTS MAUNOURI et CUIROT

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
NEUFS ET ENTRETIEN

65, rue Lazare-Carnot - CLAMART (Seine)
Téléphone : MIChelet 05-39

1385

VOIRIE

BILAN

1966

Suite de la page 15

De ce dernier article, il ressort que pour beaucoup de nos voies, le stationnement le long de la chaussée n'est que toléré. Il faut donc que dans ces voies les automobilistes par une bonne compréhension naturelle, prennent beaucoup de soins pour ne pas gêner les manœuvres des riverains, sauf quelques rares exceptions, telle la rue Hébert pour le reste de nos chaussées le stationnement est unilatéral avec changement de côté bimensuel, c'est notamment le cas de l'avenue Henri-Barbusse.

La circulation des piétons : Les premiers problèmes étudiés sont ceux des endroits fréquentés par un grand nombre de piétons, tels que trajets d'écoles, abords des centres commerciaux, arrêts d'autobus, etc...

Les nouveaux trottoirs : Nous avons continué la campagne amorcée en 1965 en réduisant cette année les trottoirs des voies suivantes :

— rue de la Division Leclerc sur	800 m
— rue du Docteur Calmette sur	490 m
— aven. de la Paix (Clos Montholon) sur	80 m
— rue du Clos Montholon sur	200 m
— avenue Victor-Hugo n° 52 à 56 sur ..	43 m
— avenue de la Porte de Trivaux n° 107/ 121 sur	77 m
— avenue du Cimetière	245 m
— rue des Tricots	93 m
— rue de Picardie	100 m
— rue Hébert	245 m
— rue de l'Ile-de-France	118 m
— rue de Normandie	268 m
— rue de Provence	359 m
— rue de Gascogne	120 m
— sentier des Pucelles	105 m
— rue de Bièvres	780 m
— abords du Centre culturel provisoire de la Cité de la plaine	
— rue d'Estienne-d'Orves (ex-rue Percy).	195 m
Soit au total près de 4,400 kilomètres de nouveaux trottoirs.	

Un programme au moins semblable sera proposé pour l'année prochaine.

Entreprise R. BONHOMME

475, avenue de la Libération - CLAMART — MIC. 58-60

Tous matériaux de construction et de décoration d'occasion

1401

DEPARTEMENT 92

Une nouvelle sous-préfecture vient de naître : celle d'Antony. Elle se substitue à l'ancienne sous-préfecture de la Seine, celle de Sceaux.

Le nouvel arrondissement comprend les 12 communes ci-après :

Antony	53.091	habitants
Bagneux	40.424	—
Bourg-la-Reine	17.694	—
Chatenay-Malabry	24.768	—
Chatillon-s-s-Bagneux	24.732	—
Clamart	47.991	—
Fontenay-aux-Roses	20.237	—
Malakoff	33.603	—
Montrouge	45.260	—
Le Prélès-Robinson	22.133	—
Sceaux	19.024	—
Vanves	25.075	—

Au total 374.542 habitants.

Clamart est la 2ème ville de cet arrondissement, aussitôt après Antony. La nouvelle sous-préfecture sera implantée prochainement en lisière du « Parc de Sceaux » dont la partie Sud dépend du territoire d'Antony, à proximité du carrefour de la Croix de Berny et en bordure de la route périphérique n. 186.

Cette création sera complétée ultérieurement par la création d'un arrondissement du Centre pour le triangle Boulogne - Meudon - St-Cloud ; la préfecture, Nanterre, desservant l'arrondissement du Nord.

En raison des difficultés de communications rapides, il est prévu d'accorder au sous-préfet d'Antony des pouvoirs largement déconcentrés qui éviteront d'avoir à se rendre à Nanterre pour la plupart des formalités.

chambourcy

yaourts
fromages frais
desserts

1434

"E.A.M.-STOP-COTE" l'ELECTRONIQUE APPLIQUEE à la MECANIQUE

116/120, avenue Jean Jaurès - CLAMART

Téléphone : 642.06.46 et 642.66.23

179, avenue Marguerite Renaudin - CLAMART

METROLOGIE DIMENSIONNELLE, AUTOMATISME

1369

Brusq & ses fils

60, avenue Marguerite-Renaudin - CLAMART (Seine)

ENTREPRISE GENERALE DE

MAÇONNERIE - COUVERTURE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Téléphone : 642.16.04

1409

Le marché couvert de la Rue Paul Vaillant-Couturier disparaît

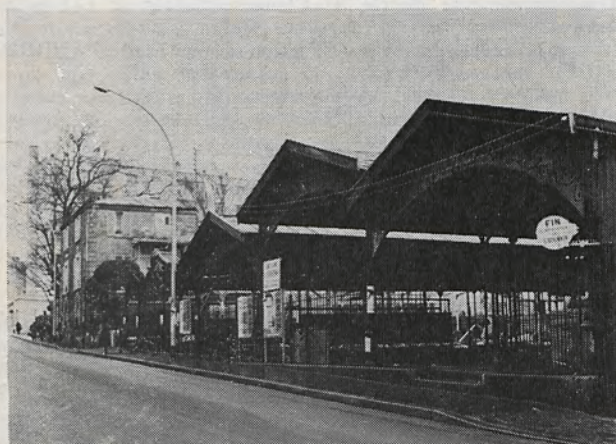
La municipalité est amenée à démolir le marché couvert de la rue Paul Vaillant-Couturier afin d'éviter qu'il ne s'écroule en cas de surcharge due à la neige, car sa structure était rongée par la rouille. La construction a près de 80 ans d'âge et nous extrayons de l'excellent livre de M. CARITTE, les circonstances de son établissement :

« Construction du marché couvert, rue de Sèvres, par M. Franc, concessionnaire.

« Aux termes de la concession, M. FRANC a fait à ses frais » et d'après un plan adopté par le Conseil Municipal, la » construction du marché couvert sur un terrain fourni par » lui, en échange du droit d'exploiter la location des Places » et du Matériel pendant 35 ans, à partir du 1er octobre 1887 ; » à l'expiration de cette période, les constructions et le terrain sur lequel elles ont été élevées appartiendront à la » Commune. »

M. DUMANI.

Le Marché



Joyeux Noël et Bonne Année

NOEL DES ANCIENS

750 Clamartois de plus de 65 ans avaient répondu à l'invitation de la Municipalité, le Dimanche 8 Janvier. Le gymnase de la Plaine, décoré de banderoles, était à peine assez vaste pour recevoir tous les convives rassemblés autour de tables fleuries. M. le Maire, MM. les Maires adjoint, de nombreux conseillers municipaux présidaient à la table d'Honneur, ainsi que Mme Pichard du Bureau d'Aide sociale, M. Fradet, trésorier de la Journée nationale de la Vieillesse, M. Roche, représentant les commerçants de Clamart. Ceux-ci ont tenu à remettre à chacun des participants, une enveloppe-surprise et nous les remercions vivement pour leur générosité.

La cuisine municipale avait préparé un menu de qualité. Le service était assuré avec gentillesse et efficacité par les membres du Comité de la Protection civile et des jeunes des écoles. Un programme de variétés, animé par J. Raphaëlaud termina la soirée. Pendant le repas, l'orchestre de musique de chambre, formé par les professeurs du Conservatoire, sous la direction de M. Lalau avait présenté une sélection d'airs de la « Belle époque ».

M. Fonteneau, maire, dans son allocution, avait exprimé les vœux traditionnels et le souci qui anime la municipalité d'offrir à ceux que guettent parfois la tristesse et la solitude les possibilités d'accueil, de récréation et de services que représentent les deux foyers municipaux.

Notons enfin qu'un troisième foyer, rue du Parc, s'ouvrira au cours de l'année 1967 et les études se poursuivent pour un projet d'un centre important d'accueil et de logement réservé aux personnes âgées, rue du Trosy.



L'Arbre de Noël à la Crèche Municipale

Le mercredi 21 Décembre 1966, avait lieu à notre Crèche Municipale, 26, rue de Trosy, l'arbre de Noël traditionnel réservé aux enfants qui fréquentent cet établissement.

M. FONTENEAU, Maire, accompagné de M. HERVET, Adjoint, ont présidé cette remise de jouets qui n'a pas manqué de faire la joie de la trentaine d'enfants qui compose l'effectif.

Il a été distribué des jouets adaptés à l'âge de chacun qui aussitôt devenaient, comme tout ce qui est nouveau, d'un attrait immédiat et parfois passionnant.

A cette occasion, Monsieur le Maire devait remercier Madame la Directrice, M. le Docteur Mariani, médecin de la Crèche et tout le personnel d'encadrement, des soins vigilants dispensés aux enfants de Clamart.

Noël des malades de l'Hôpital Percy

Le 11 Décembre a eu lieu la visite traditionnelle afin de remettre aux malades les vœux de Noël et les petits cadeaux qui les accompagnent.

Organisé par M. Zamanski président du Comité, elle a réuni de nombreux membres de la Municipalité et du Comité d'aide.

Nous rappelons que la cotisation est de 5 F par an. C.C.P. Paris 8347-49. Un geste simple. Mais pour les jeunes gens qui sont en traitement à l'hôpital militaire, le sentiment de n'être pas isolés les aide à sortir de l'épreuve.

PRET A PORTER HOMMES - DAMES - ENFANTS **SOCIÉTÉ D'ANY**

Ouvert de 9 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30
tous les vendredis jusqu'à 22 heures

"la belle jardinière"

177, Av. de la Libération - CLAMART

MIC. 67-90

Autobus 190-195 (Station Cavée)

Entreprise Générale Travaux Publics
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - MAÇONNERIE
RESTAURATION DE MONUMENTS BETON ARME

ENTREPRISE ROGER MOUREU

11, rue de Nanteuil - PARIS-15^e

Bureaux : 97, rue Pierre-Brossolette

CLAMART — Tél. : 642.77.19

SPORTS-LOISIRS-CULTURE - SPORTS-LOISIRS-CULTURE - SPORTS-LOI

Sports

Depuis la dernière assemblée générale du Grand Club Omnisport qu'est notre CLUB SPORTIF MUNICIPAL DE CLAMART (C.S.M.C.) un nouveau bureau a été élu à savoir :

— Présidents d'honneur : M. FONTENEAU, Maire de Clamart ; M. SERRES.

— Président : M. ROUTABOUL.

— Vice-Présidents : M. NEDELEC, Maire-Adjoint ; M. ROPARS.

— Secrétaire Général : M. VEIN.

— Trésorier Général : M. PAPELARD.

Bienvenue et longue vie à cette nouvelle équipe, à qui nous souhaitons la cohésion et l'efficacité nécessaires pour la gestion d'une société de près de 2.500 membres qui représente notre « Cité Vivante » sur les stades et gymnases de la Région Parisienne, de France et même de l'Etranger.

A ce jour, le C.S.M.C. compte 16 sections soit :

ATHLETISME, BASKET-BALL, BOULES, CYCLISME, DANSES, FOOTBALL, GYMNASTIQUE, HALTEROPHILIE, HAND-BALL, JUDO-KARATE, NATATION, PETANQUE, PING-PONG, RUGBY, TENNIS, VOLLEY-BALL.

Renseignements : MAIRIE DE CLAMART - M. MAHE - Bureau des Sports.

4 Soirées... 4 Succès...

Marius... Festival Beethoven... Jacques Brel... Liane Daydé... Ainsi, cette année la saison « Loisirs et Culture » apporte bien des satisfactions (nombreux abonnés, salles combles, publics avertis, action culturelle certaine).

Prochains spectacles :

1) Dans le cadre de la Saison Loisirs et Culture, à 21 h., au cinéma Le Modern' :

— LE 3 MARS : LES 30 MILLIONS DE GLADIATOR. Mise en scène de José Valverde avec Brigitte AUBER, Jacques SEREYS de la Comédie Française, Raymond BUISSIE-RES et Annette POIVRE.

— LE 7 AVRIL : LA TOSCA, Opéra de Giacomo PUCCINI.

2) Dans le cadre de la tournée des TRETEAUX DE FRANCE en mai :

PHEDRE, avec Silvia MONTFORT et Jean DANET.

— RECITAL Georges BRASSENS, avec en 1ère partie une pièce d'Alexandre Dumas.

Renseignements : Mairie de Clamart, Bureau « Loisirs et Culture ».

3 Dans le cadre du groupe d'action dramatique : ANDROMAQUE.

Le Groupement Culturel Clamartois

SAISON 1966-67

CINE-CLUB ADULTES (à partir de 17 ans), animé par JEAN COLLET, critique de cinéma, conférencier et Professeur aux Rencontres Culturelles cinématographiques Internationales — a présenté des films de 35 mm version originale, au cinéma « LE MODERN » : « LA REGLE DU JEU », de Jean RENOIR ; « BRIGADOON », comédie musicale américaine, de Vincente MINELLI ; « LA PROIE POUR L'OMBRE », drame psychologique d'Alexandre ASTRUC, avec Annie GIRARDOT, Daniel GELIN et Christian MARQUANT ; « LE FAUCON MALTAIS », avec Humphrey BOGART ; « TIREZ SUR LE PLANISTE », de François TRUFFAUT.

Prochaines séances :

Le mercredi 15 Mars : « IL POSTO », de E. OLMÍ ;

Le Mercredi 10 Mai : « LA SOIF DU MAL », d'Orson WELLES.

CINE-CLUB JEUNES, à partir de 14 ans, reprendra au FOYER DES JEUNES, rue Gabriel-Peri (2^e trimestre 1967).

CINE-CLUB ENFANTS, jusqu'à 13 ans (les séances ont lieu dans la Salle du Conseil Municipal, à 14 h. 45, en film de 16 mm).

a présenté :

LOUISIANA STORY - LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU - CRIN BLANC, avec un concours dont les résultats seront donnés en Février.

LAUREL ET HARDY, dans « QUEL PETARD » ;

« LES PLANS SECRETS », film réalisé spécialement pour les enfants.

Le jeudi 16 Mars : « L'ENIGME DE GIBRALTAR », film également réalisé pour les enfants. (14 h. 45, salle du Conseil Municipal).

Pendant les Fêtes de CLAMART aura lieu le GALA du GROUPEMENT CULTUREL CLAMARTOIS.

GIFFARD MARCEL

Maison fondée en 1924

CHARPENTES — MENUISERIE — ESCALIERS

PARQUETS — AGENCEMENTS

7, avenue Schneider - CLAMART (92) - Tél. MIC. 32.86

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MEDICALES

agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

235, avenue Victor-Hugo - CLAMART

Téléphone : MIC. 32-93

EUR. 39-49 (jour et nuit dimanche et fêtes)

Autobus 189 (arrêt Hébert)

informations

JEUNES

Pour une information des Jeunes

Quel peut être notre rôle, à nous, jeunes étudiants et travailleurs dans la vie civique ? Quels moyens, quels devoirs sont les nôtres pour assumer nos responsabilités ?

L'immense majorité d'entre nous ne vote pas encore, et n'a donc aucun poids sur le plan du suffrage universel communal comme national. C'est de ceux-ci que nous parlerons.

Sur le plan politique, les opinions qui sont les nôtres (ou que nous croyons telles), ne sont souvent que les opinions de notre entourage que nous avons reprises à notre compte parce que c'était la solution de la facilité, ou bien que nous n'avons remises en question que de façon incomplète. Notre premier travail civique est sans doute alors de nous donner une pensée claire, précise et complète et de ne pas craindre de changer d'opinion si la raison nous montre que la vérité est ailleurs. Il faut aussi éviter toute approbation ou opposition viscérale, systématique ou passionnée. La politique n'a rien à voir avec les passions ! Soyons passionnément yé-yé, amoureux, gourmand, alcoolique, mais pas politique !

Si donc ; nous prenons comme base de départ, une opinion claire et distincte, raisonnée et pensée, quel peut être alors notre rôle ? Il est de nous intéresser aux affaires des hommes, car nous sommes hommes et que la politique conditionne la vie des hommes. Il faut nous intéresser aux affaires publiques sur les plans communaux, nationaux et internationaux. Mais, permettez-moi d'insister sur le plan communal ; il est plus facile (du moins, il semble) de porter de l'intérêt aux problèmes mondiaux, car on peut y être beaucoup plus superficiel. Mais les problèmes municipaux existent, ils sont ardues et ils nous touchent de beaucoup plus près, une information solide et claire sur ces problèmes est indispensable.

C'est pourquoi sont faites ces quatre pages : « Informations Jeunesse » qui sont ouvertes à vos articles, à vos suggestions. Nous essaierons également de vous apporter les informations en rapport avec les problèmes des Jeunes de Clamart.

Gérard JAURAT

Festival JACQUES BREL

Alors que les Jeunes de CLAMART se plaignent souvent de devoir aller à PARIS pour assister à un quelconque spectacle, Jeudi 5 janvier un spectacle de choix venait à eux en la présence de Jacques BREL. « L'événement » puisque c'en était un apparut presque comme une révolution locale, aussi certains eurent-ils peur que des échauffourées ne se produisent entre les possesseurs de places et ceux qui n'en avaient pas (ils étaient nombreux).

Que dire de la soirée elle-même ? Qu'elle fut très réussie, que la salle était comble, etc., etc., cela vous le savez sans doute, aussi analysons-la plus en profondeur.

La première partie, bien que ne cadrant pas tout à fait avec la suite du programme, fut très appréciée par tous. A cette occasion, Monsieur le Maire se montra étonné que les Jeunes se soient si bien conduits pendant l'exécution de cette musique de chambre, mais Jacques BREL lui répondit : « Devant quelque chose de beau tout le monde est en admiration. Mettez un esquimau devant Chartres, il sera émerveillé ; mettez-le devant la tour Eiffel, ce sera autre chose !! ».

L'entr'acte permit ensuite à chacun d'échanger quelques mots et, à cette occasion, on vit quelques personnes se demander si le dernier morceau exécuté était de Mozart ou de Bach (des connaisseurs sans doute).

Puis ce fut le tour de BREL ; dès la première chanson, la salle était envoutée par ce chanteur. Sans interruption, il interpréta une quinzaine de chansons, quelques nouvelles et aussi ses plus grands succès : « Les Bigottes », « Amsterdam », « Ce plat Pays », « Je vous ai apporté des bonbons ».

Comme à son habitude, malgré les applaudissements il ne « bissa » pas.

Que dire pour conclure ? Eh bien, que tous les jeunes remercient les responsables et les organisateurs de cette soirée et souhaitent qu'il s'en produise plus souvent à CLAMART.

Jean-Paul FOUCHER

Service Nettoyage à Sec
LIVRAISON A DOMICILE
LAVAGE AU POIDS — BLANCHISSERIE

M^{on} R. BUFFET

39, rue du Trosy - CLAMART (Seine)

Tél. : MIC. 09-31


CITROËN

Voitures neuves
Voitures d'occasion
Ateliers spécialisés

Verdier Sud-Ouest
AGENCE DIRECTE USINE
28, Avenue Aristide-Briand - ARCUEIL

(Nat. 20 près Carref. Vache Noire)

Tél. : ALesia 42-40 - 42-41 - 16-73

1404

OPERATION PINCEAU chez les vieux Clamartois

Comme l'an dernier, le Comité pour l'action contre le Taudis (P.A.C.T.) va organiser un chantier de Week-End, afin d'effectuer la rénovation de peintures et papiers peints chez des vieux de Clamart avec l'aide de jeunes gens bénévoles.

En Mai 1966, 70 jeunes Clamartois ou non réaliseront une douzaine de chantiers apportant à des personnes âgées la clarté et la joie d'un intérieur remis à neuf.

Cette année, le chantier aura lieu le samedi après-midi 15 Avril et le dimanche 16 Avril.

Une organisation spécialisée dans les chantiers de jeunes : « le Service Civil International », nous apportera son encadrement spécialisé et la participation de jeunes gens de Paris et de la banlieue.

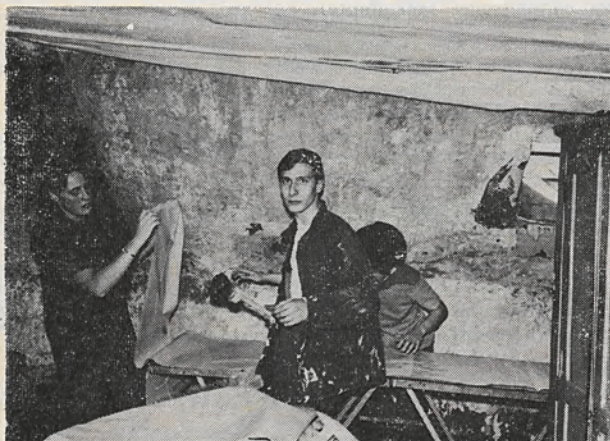
Nous espérons que beaucoup de jeunes Clamartois viendront travailler avec eux montrant ainsi la solidarité de tous envers les personnes âgées de notre ville.

Ainsi, tous les jeunes âgés d'au moins 17 ans qui pourraient participer à ce chantier le samedi 15 ou le dimanche 16 Avril peuvent s'inscrire à :

L'Office de la Jeunesse de Clamart
Mairie de CLAMART.

La seule qualification demandée est de savoir tenir un pinceau à peinture ou à colle pour papier.

Une équipe de mai 1966 au travail


ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE
A. GOYET

Bureaux et Magasins :
12, rue Condorcet 12 - CLAMART
Téléphone : MIC. 07-28

1435

FAISONS LE POINT !

En ce début d'année, je crois que beaucoup de jeunes de notre Ville se posent le même problème que moi, à savoir : « J'habite CLAMART, j'ai 20 ans, quelles sont les possibilités qui me sont offertes pour me cultiver ou me distraire ? La liste n'est pas longue :

— un Foyer de Jeunes, Cité de la Plaine, rassemble 200 personnes, mais je ne peux y participer, j'habite le bas CLAMART.

— il existe une très bonne bibliothèque de jeunes, mais je ne peux m'y inscrire, je suis trop vieux...

— un bon terrain de sport, mais il faut prendre une licence, payer une cotisation, etc., c'est la barbe !

Que me restet-il, peut-être autre chose, mais voilà 10 minutes que je suis devant ma feuille et je ne trouve rien. Les possibilités ne doivent donc pas être très nombreuses. »

Voilà un tableau assez pessimiste pour nous qui nous dirigeons vers une civilisation des loisirs. Heureusement, tout espoir n'est pas perdu, bien au contraire, si nous réagissons un peu. Si nous nous estimons satisfaits, ce sera bien la preuve que la jeunesse ne vaut pas plus que la place qu'on leur accordait jusqu'à ces derniers temps.

Mais ce n'est pas le cas. Les Jeunes de plus en plus nombreux réclament de pouvoir participer à des activités valables. Soyons concrets :

— les Jeunes de la Cité Crouy ont demandé à faire du théâtre,

— les Jeunes de la Cité de la Plaine ont demandé que le Foyer soit ouvert plus souvent.

La liste pourrait se poursuivre encore longtemps.

Il semble évident à tous que si ce sont les dirigeants uniquement qui réclament ces possibilités tout à fait légitimes pour la Jeunesse, ils n'obtiendront rien.

A cet effet, l'Office de la Jeunesse a été créé, mais il est clair que si l'on n'est pas appuyé par la majorité des Jeunes, il est et sera toujours impuissant.

L'Office de la Jeunesse est l'affaire de tous les jeunes. Nous avons besoin, il est indispensable pour nous de connaître l'avis de tous.

Vous êtes sceptiques sur l'efficacité de cet Office, alors songez déjà que cette page a été écrite pour et par des jeunes.

— Si vous voulez une réelle animation des jeunes à CLAMART,

— Si vous voulez, dans une Ville où vous représentez plus du quart de la population, avoir votre mot à dire,

— Si vous voulez connaître autre chose que ces « boîtes » enfumées de PARIS où on danse un jerk aussi frénétique qu'ennuyeux,

faites confiance à l'Office de la Jeunesse, envoyez-lui vos suggestions.

L'animation des Jeunes à CLAMART doit être un mouvement de masse.

Prouvez que les Jeunes ne sont pas les « Pôv types » qu'on s' imagine trop facilement.

Envoyez toutes vos idées, tous vos projets à :

Office de la Jeunesse

Mairie de CLAMART,

Jean-Paul FOUCHER.

TELEVISION ELECTROPHONE RADIO

ROGER VIGNEARPHONE
TEVEA

BRANDT

SIEMENS
OCEANIC**PRIX CHOC**

8, rue de Vanves - CLAMART (La Fourche) — Tél. : 642.09.71

SERVICE APRES-VENTE

DEPANNAGE RAPIDE

DISQUES - MAGNETOPHONE - MENAGER

1334

aidez-les

Beaucoup de jeunes provinciaux, de 18 à 25 ans, habitent seuls à Clamart, soit au Foyer de Jeunes Travailleurs où le temps de séjour est limité, soit dans des hôtels où les conditions de vie et de rencontre ne sont pas des meilleures.

Aidez-les, si vous disposez d'une chambre libre en la leur proposant en location.

Envoyez vos propositions à : OFFICE DE LA JEUNESSE - Mairie de CLAMART.

**INDUSTRIELS
ARTISANS**

Vous qui cherchez du Personnel, sachez qu'il existe à Clamart un Foyer de Jeunes Travailleurs et qu'un groupe s'occupe de jeunes provinciaux isolés en les aidant à se loger et à trouver du travail.

Aidez-les en leur offrant un emploi sur place. Vous pouvez adresser vos demandes d'emplois à :

OFFICE DE LA JEUNESSE - Mairie de CLAMART.

**La vie du Club de Jeunes
du Centre des Loisirs de la Plaine**

La vie du Club continue. Nous vous rappelons qu'il est ouvert tous les Samedi de 15 h. à 19 h. et de 20 h. à 23 h. aux jeunes à partir de 14 ans.

Depuis le 1er janvier s'y sont adjoints :

— des SOIREES DEBATS le Samedi à 17 h.

Thème des prochaines réunions :

— Jazz moderne et classique,

— la chanson de Brassens.

— une section THEATRE.

Réunions tous les samedis, de 19 h. à 20 h. 30. Responsable : Michelle BELITZERHANFSKI, 51, rue du Pavé-Blanc, Bât. 1, Esc. B.

— une section NAUTISME

Responsable division Canoë - Kayak : Marie-Thérèse GUYOT, R. 11, 2391, Cité de la Plaine. - Tél. : MIC 47-65.

Responsable division Voile : Robert GEOFFROY, D 5 474, Cité de la Plaine. Tél. : 642-69-68.

Egalement dans le cadre du Clodo-Club, avenue de la Libération vont être créés :

— un atelier mécanique - auto - karting,

— un atelier radio amateur.

Pour les ateliers, se renseigner auprès de : Michel BRIAND, 35, avenue de la République et au Clodo-Club.

De toutes façons, le permanent du Club du Centre des loisirs vous donnera tous les renseignements nécessaires au sujet de toutes ces activités.

Grand Concours de Photographie

Sous le haut patronage de la Fédération Nationale des Sociétés Photographiques de France, le CINE-PHOTO-CLUB CLAMARTOIS organise un grand concours d'art photographique réservé à la jeunesse clamartoise âgée de 14 à 25 ans.

CONDITIONS A REMPLIR

Article 1er. — Habiter la commune de Clamart.

Art. 2 — Deux catégories sont prévues :

1ère catégorie : être âgé de plus de 14 ans et moins de 18 ans à la date du 15 Octobre 1967.

2° catégorie : être âgé de plus de 18 ans et moins de 25 ans à la date du 15 Octobre 1967.

Art. III : tous les genres de photographie sont admis (reportages, portraits, paysages, divers, abstraits, etc.).

Art. IV : chaque candidat pourra présenter de 1 à 4 épreuves maximum.

Art. V : toutes les photos présentées seront tirées sur papier noir et blanc.

Art. VI : Format imposé : 1ère catégorie : 13 x 18
2° catégorie : 18 x 24

Art. VII : les épreuves devront être adressées à Monsieur Michel PEROCHON, Président du Groupe Photographique, 62, avenue Schneider - 92 - CLAMART.

Art. VIII : les envois devront parvenir à la date du 15 Octobre 1967, cette date est impérative ; tout envoi parvenu passé cette date sera éliminé du concours.

Art. IX : chaque envoi sera accompagné des renseignements suivants : Nom et prénoms de l'auteur, son adresse complète, sa date de naissance.

RECOMPENSES

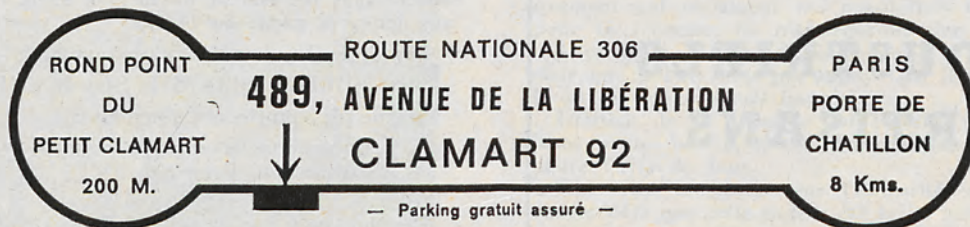
Sur le plan local, les concurrents classés en tête de la Sélection recevront, par le Club organisateur, de sérieux prix, l'Union Régionale décernera des prix et diplômes.

Sur le plan national, de nombreuses récompenses assorties d'un diplôme, seront accordées sous forme de prix en espèces, de coupe, médailles, etc.

Soucieux d'élever les bonnes couleurs de notre ville, j'invite tous les jeunes clamartois et clamartoises, à prendre conscience de la part active qu'ils peuvent apporter, en participant nombreux à ce concours, et prouver ainsi que notre jeunesse n'est pas oisive, mais saine et pleine de vie.

Michel PEROCHON.

G. I. L. D. A.

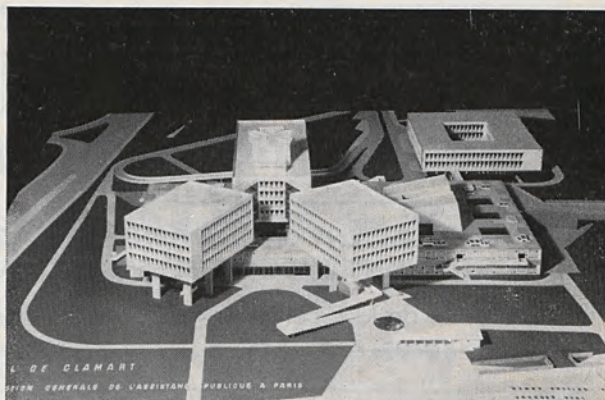


TEL. 644 35 17

Mobilier fabriqué en France

Style . Moderne . Sièges . Literie
Meubles de rangement rationnel

LE FUTUR HOPITAL DE CLAMART



Pour répondre à différentes demandes de lecteurs du Bulletin Municipal, soucieux d'être informés sur le futur hôpital de Clamart avec M. J. VIAL, architecte à l'Assistance publique, nous avons demandé à M. Henry POTTIER, architecte de cet établissement, de nous fournir quelques indications qui pourront être utiles à tous les Clamartois.

L'Hôpital de Clamart doit être construit sur un terrain de 88.730 m². Ce terrain est limité au sud, en partie par l'avenue de la Libération (R.N. 306), en partie par le Chemin des

Carnets, à l'ouest par l'avenue Claude Trébignaud (C.D. 2), au nord par la rue de la Porte de Trivaux, à laquelle il s'accède par deux antennes, et à l'est par des propriétés riveraines.

Le terrain présente l'inconvénient d'être surplombé sur toute sa longueur, dans sa partie nord, par deux lignes haute tension, ce qui crée une zone dite « non aedificandi » et la surface propre à la construction est d'environ 58.130 m².

LE PROGRAMME

Le programme établi par l'Administration Générale de l'Assistance Publique prévoit un total de 500 lits ainsi réparti :

- service de chirurgie de 98 lits ;
- 2 services de médecine, chacun de 98 lits ;
- 1 service de pédiatrie de 98 lits.
- 1 maternité de 98 lits ;
- 1 service d'urgence de 10 lits.

A chaque service sont adjoints les locaux d'examen, d'enseignement et une cuisine d'étage ; au service de chirurgie, un bloc opératoire complet, desservant également la maternité.

— Des services techniques, de diagnostics et soins communs à tous les services, comportant principalement : un service d'électroradiologie, un service de réadaptation médicale, un poste de triage et de petits soins, un groupe de laboratoires avec animalerie.

— Des services généraux de fonctionnement comprenant : les loges, les bureaux de gestion, les vestiaires des médecins et de personnel, la salle de garde des internes, la pharmacie, la stérilisation, la cuisine avec self-service du personnel, l'auberge de jour, les magasins, réserves archives, l'amphithéâtre des morts, la lingerie buanderie, les ateliers d'entretien, la chaufferie. (Ces derniers services sont groupés dans un bâtiment rectangulaire, avec rez-de-chaussée et sous-sol partiel, dont la cour intérieure centrale permet d'effectuer les livraisons hors des vues extérieures.

— Des logements de personnel, comprenant en plus de 13 logements de fonction : 3 foyers groupant 110 chambres individuelles, une crèche-garderie des enfants du personnel avec 10 chambres de jeunes mères.

— Une unité d'enseignement, disposant d'un amphithéâtre de 200 places avec en annexes des salles de travaux pratiques et d'études, une bibliothèque et les vestiaires des étudiants.

— Une école d'infirmières de 10 élèves avec 48 chambres d'internat.

HOPITAL

L'hôpital comprend les 4 services et leurs annexes médicales et hôtelières. Il se compose d'un bâtiment en « Y » de 4 niveaux d'hospitalisation, séparé d'un bâtiment rectangulaire (galette) de 2 niveaux de services techniques par le hall général d'entrée. Un ensemble d'appareils élévateurs, situés au centre de la composition, relie verticalement les différents niveaux. L'indépendance du volume de la galette et sa construction tramée par des éléments identiques permet les possibilités de transformation des locaux de technique médicale.

— Niveau, hall et administration : l'entrée principale des malades valides et des visiteurs s'effectue à ce niveau côté Sud et Nord, par des rampes de véhicules et un escalier. Il comprend : le poste central d'informations, assurant la surveillance de l'accès principal, les bureaux d'accueil ; les postes d'admission des malades reliés par escalier au service d'urgence ; le hall qui relie les entrées extérieures aux différents services, distribue les élévateurs et les accès aux services techniques médicaux de la galette, comporte les salles d'attente des visiteurs avec halte d'enfants, ainsi que des boutiques et un coiffeur ; les bureaux de gestion, standard téléphonique, direction et économat. (Des jeux de volumes, mosaïques et plantations, agrémentent la terrasse.

— Enseignement : les locaux d'enseignement non intégrés sont disposés à l'est du hall. Ils sont accessibles soit du hall, soit de l'extérieur par un escalier indépendant.

(En deux niveaux : 1 amphithéâtre de 200 places ; 1 bibliothèque ; salles de réunion et T.P. ; bureaux de professeurs et conférenciers ; vestiaires et sanitaires).

— Services techniques médicaux (rez-de-chaussée) : pour assurer un éclairage et une ventilation de ce niveau, 12 patios ont été placés au centre de la composition.

On trouve groupés autour d'un hall central :

— Une partie semi-publique, disposée au sud, comprenant : les examens des deux services de médecine de l'hôpital avec

Jacques GIRAUD

Cabinet fondé en 1840

Géomètre-Expert

24, avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)

Téléphone : MIC. 38-00

PEINTURE — DECORATION
VITRERIE — PAPIERS PEINTS

BOUCHARD ERIC

DEVIS GRATUITS

16, rue de Versailles - CLAMART — Tél. : 736.64.10

**TRAVAUX
PUBLICS**

ENTREPRISE FRANCIS BOUYGUES

**BETON ARMÉ - ENTREPRISE GENERALE - GRANDS ENSEMBLES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - PREFABRICATION LOURD**

379, avenue de la Libération - CLAMART - Seine - Tél. : MIC. 59-69

1302

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORET

3 et 5, rue des Charbonniers
(limite Petit-Clamart-Meudon-la-Forêt)

92 - MEUDON-LA-FORET

**CHIRURGIE GENERALE ET SPECIALISEE, ORL
MATERNITE, RADIOLOGIE, LABORATOIRE D'ANALYSES**

Tél. jour et nuit : 736.33.10 +

Conventionnée (S.S. et Mutuelles)

1361

M. R. S. S. A. 736.15.36

**REVETEMENTS DE SOLS
MOQUETTE • TAPIS**

Distributeur des plus grandes marques françaises
5, rue J.-B. Bouziat - CLAMART

1402

Transports par ambulance

Monsieur le Maire rappelle à la population que par délibération du Conseil Municipal en date du 26 novembre 1965, approuvée par Monsieur le Préfet le 8 février 1966, l'exploitation du Service Municipal a été concédée aux :

**AMBULANCES « NUIT ET JOUR », 10, bd République,
FONTENAY-AUX-ROSES (92)**

Cette modification a été rendue nécessaire par l'accroissement de la population et la multiplication des demandes, qui auraient nécessité un personnel et du matériel trop onéreux pour le Budget communal.

La Société choisie a été reconnue comme présentant le maximum de garanties, pour donner satisfaction à tous, par

le nombre de véhicules en service, la proximité, et la compétence de son personnel.

Les transports effectués sont pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale, Mutuelles, (rien à payer à l'ambulancier).

Seule la Société « Nuit et Jour » est habilitée pour effectuer les transports des malades indigents, inscrits au bureau d'aide sociale de la commune, au titre de l'AIDE MEDICALE GRATUITE.

POUR APPELER L'AMBULANCE TELEPHONER :

— la NUIT dim. et fériés — 253.16.91 et 350.50.01
— le JOUR — 350.24.65 et 350.61.05

SERVICE MUNICIPAL

**CLAMART
SCEAUX
PLESSIS-ROBINSON**

10, boulevard de la République FONTENAY-aux-ROSES

AMBULANCES

NUIT Dimanches et Jours Fériés - 253-16-91

**et
JOUR**

350-24-65 et 350-61-05

PRISES EN CHARGE A 100 % PAR LA SECURITE SOCIALE

Seule Société agréée pour les transports des malades indigents relevant des Bureaux d'aide sociale des Communes

1424

CLINIQUE CHIRURGICALE de GARLANDE

Chirurgie générale - Gynécologie - Varices

Chirurgie esthétique et Réparatrice

Massages - Rééducation fonctionnelle

TOUTES URGENCES

Ambulances NUIT et JOUR

14, Av. de Garlande — 45, rue de Paris — BAGNEUX — ALE : 16-91 et 50-01

Ouverture DECEMBRE 1966

de la

CLINIQUE RADIOLOGIQUE COBALT

Conventionnée S.S. et Mutuelles

Autobus : 128 - 162

LE FUTUR HOPITAL DE CLAMART (suite)

un poste de triage, un service de petits soins et annexes médicales de diagnostics et de petites spécialités chirurgicales internes ; les examens de chirurgie sont accolés à l'urgence ; les examens de pédiatrie sont séparés. Le service central de réadaptation ; les laboratoires de chimie, microbiologie et anatomie pathologie ; le petit service de photographie ; l'au-berge de jour.

— Une partie privée, disposée au Nord, comprend : le service de soins d'urgence et hospitalisation de 10 lits ; le bloc opératoire de 4 salles (3 salles septiques et une salle aseptique) ainsi que leurs annexes (commun au service de chirurgie et à la maternité) ; le service central de radio-diagnostics de 5 salles (accessible au public) ; la pharmacie avec réserve en sous-sol ; la stérilisation centrale ; la banque du sang.

Les salles de départ et de reconnaissance de l'amphithéâtre des morts disposent d'un accès indépendant par la rue des Carnets. (Les salles de conservation des corps, situées au sous-sol, sont reliées à ce niveau par un élévateur particulier).

— Services techniques hôteliers (sous-sol) : l'éclairage et la ventilation sont assurés par les façades Sud, Est et Ouest, dégagées ; ainsi que zénithalement par les patios de l'étage supérieur. On trouve :

— la cuisine centrale et ses dépendances et magasins s'ouvrant sur une cour intérieure, et reliés directement aux monte-charge ;

— la cafétéria et les salles à manger avec self-service pour l'ensemble du personnel de l'hôpital ;

— les vestiaires du personnel avec sanitaires ;

— les archives centrales de l'hôpital reliées par monte-dossiers aux différents services en étages ;

— le dépôt des corps, accessible des élévateurs par un dégagement particulier (la salle de départ est située immédiatement au-dessus au rez-de-chaussée) ;

— les réserves de pharmacie ;

— la partie vide-sanitaire, située au Nord, sera partiellement occupée par les locaux de conditionnement du bloc opératoire.

— Hospitalisation : le corps de bâtiment d'hospitalisation en forme de « Y » exprimant les trois unités de soins d'étage, comprend au premier niveau la chirurgie, aux deuxième et troisième niveaux les deux services de médecine. Au quatrième niveau, la pédiatrie. A chaque étage, les trois unités de soins sont indépendantes et reliées par de courtes galeries vitrées. Ce dispositif permet le maximum de développement de façades en réduisant les circulations dans chaque unité.

L'orientation générale Nord-Sud donne un bon ensoleillement.

On trouve, dans la branche principale au centre de la composition, les circulations verticales distinctes pour les visiteurs et le service intérieur, les annexes médicales, les locaux d'enseignement intégrés, le poste de surveillance, la cuisine, les réserves du service. Cette branche comprend 8 lits de clientèle privée et 14 lits de soins intensifs. Ces lits en chambres individuelles sont de type semblable à ceux des unités normales.

Chacune des branches secondaires comporte une unité normale de 38 lits. Chaque unité de soins est organisée sur le principe des services groupés au centre avec les chambres à la périphérie. Ce système permet une réduction sensible des circulations.

En variante, le service de pédiatrie comprend 2 unités normales de 33 et 32 lits, et une unité composée de 8 lits de clientèle privée et 25 boxes de nourrissons isolés par une double circulation. Chaque chambre dispose d'un W.C. particulier, d'un lavabo et de vestiaires individuels. Ces dispositions sont semblables pour les trois unités.

MATERNITE

Pour permettre une indépendance complète, ce service fera l'objet d'une construction isolée disposant d'accès particuliers, reliés seulement aux niveaux techniques du bloc hospitalisation par deux galeries superposées auxquelles aboutiront les élévateurs. Ce bâtiment se composera d'un rez-de-chaussée et deux niveaux.

On trouvera :

— au rez-de-chaussée, la consultation du service et le bloc accouchement, disposant de deux accès séparés et les locaux intégrés de l'enseignement.

— au premier et second étages semblables, 98 lits répartis en 8 lits de prépartum, 48 lits de suites de couches, 34 lits de gynécologie et 8 lits de clientèle privée.

Chaque chambre disposera d'un W.C. particulier et d'un lavabo, ainsi que de vestiaires individuels de malades. Il est prévu une nursery par groupe de 2 chambres d'accouchées. Les annexes de soins, hôtelières et d'enseignement seront réparties dans ces unités.

Les premiers travaux de préparation du terrain ont été réalisés ; la construction des bâtiments devrait débiter au cours de l'année 1967 ; la mise en service de l'hôpital pourrait être envisagée pour 1970.

ROBINETTERIE
Eau — Gaz — Vapeur
— Sanitaire et Industrielle —

CHAUFFE-EAU
CHAUFFE-BAINS
Toutes capacités
ELECTRIQUES

BUTANE - GAZ DE VILLE

CARRÉLAGE
grès et 1/2 grès

Toute la robinetterie

Tout le sanitaire

ETABLISSEMENTS
E. A. MOY

28, rue Pierre-et-Marie-Curie - CLAMART

Téléphone : MIChelet 05-52

VENTE EXCLUSIVE AUX ENTREPRENEURS

APPAREILS
SANITAIRES
Grès - Porcelaine
Fonte émaillée

BAIGNOIRES
Courantes et à revêtements
— Glaces et Accessoires —
pour Salles de Bains

FAIENCE

Pharmaciens de Garde

CLAMART

1er janvier 1967, 19 mars, 4 juin, 20 août, 1er novembre :
BEISS, 12, rue Hébert.
8 janvier, 26 et 27 mars, 11 juin, 27 août, 5 novembre :
HUGUET, 57, avenue Jean-Jaurès.
15 janvier, 2 avril, 18 juin, 3 septembre, 11 et 12 novembre :
DUCLAUX, 202 bis, avenue Jean-Jaurès.
22 janvier, 9 avril, 25 juin, 10 septembre, 19 novembre :
BELLENGER, 26 avenue Jean-Jaurès.
29 janvier, 16 avril, 2 juillet, 17 septembre, 26 novembre :
VERGER, 181, avenue Victor-Hugo.
5 février, 23 avril, 9 juillet, 24 septembre, 3 décembre :
CATE, 8, rue Paul-Vaillant-Couturier.
12 février, 30 avril, 1er mai, 14 juillet, 16 juillet, 1er octobre,
10 décembre :
ERNY, 47, avenue Henri-Barbusse.
19 février, 4 mai, 7 mai, 23 juillet, 8 octobre, 17 décembre :
DERRE, 45, rue Lazare-Carnot.
26 février, 14 et 15 mai, 30 juillet, 15 octobre, 24 et 25 décembre :
DU VERDIER, 16, avenue Jean-Jaurès.
5 mars, 21 mai, 6 août, 22 octobre, 31 décembre, 1er janvier
1968 :
DUCLAUX, 45, avenue Schneider.

PETIT-CLAMART

1er janvier, 5 février, 12 mars, 16 avril, 14 et 15 mai, 18 juin,
23 juillet, 27 août, 1er octobre, 5 novembre, 10 décembre :
PIGNEAU, 473, avenue de la Libération.
8 janvier, 12 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai, 25 juin, 30
juillet, 3 septembre, 8 octobre, 11 et 12 novembre, 17
décembre :
ALBOUY, 335, avenue de la Libération.
15 janvier, 19 février, 26 et 27 mars, 30 avril, 1er mai, 28
mai, 2 juillet, 6 août, 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre,
24 et 25 décembre :
DELAUNAY, 72, rue de la Porte-Trivaux.
22 janvier, 26 février, 2 avril, 4 mai, 4 juin, 9 juillet, 14 juillet,
13 août, 15 août, 17 septembre, 22 octobre, 26 novembre,
31 décembre, 1er janvier 1968 :
TAVARD, 76, rue du Pavé-Blanc.
29 janvier, 5 mars, 9 avril, 7 mai, 11 juin, 16 juillet, 20 août,
24 septembre, 29 octobre, 1er novembre, 3 décembre :
DOUARD, centre commercial, cité de la Plaine.

Médecins de Garde (Bas Clamart)

DIMANCHE 19 FEVRIER

Nuit du dimanche 19 au lundi 20.....	BOURGUIBA, 30, avenue Victor-Hugo.....	642.77.96
— lundi 20 au mardi 21.....	CATHIARD, 128, avenue J.-B.-Clément.....	— 42.64
— du mardi 21 au mercredi 22.....	CHARBONNEL, 137, avenue J.-Jaurès.....	— 00.67
— du mercredi 22 au jeudi 23.....	DAMLAMIAN, 25, rue D.-Gogue.....	— 01.09
— du jeudi 23 au vendredi 24.....	DUPRE, 47, rue d'Est-d'Orves.....	— 03.22
— du vendredi 24 au samedi 25.....	MARIANI, 229, avenue V.-Hugo.....	— 50.17
— du samedi 25 au dimanche 26.....	MARTINE, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67

DIMANCHE 26 FEVRIER

Nuit du dimanche 26 au lundi 27.....	CATHIARD, 128, av. J.-B.-Clément.....	— 42.64
— du lundi 27 au mardi 28.....	MOUTIER, 205, av. J.-Jaurès.....	— 00.35
— du mardi 28 mercredi 1er mars.....	RAMES, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
— du mercredi 1er au jeudi 2.....	RIBERT, 66, rue P.-V.-Couturier.....	— 03.35
— du jeudi 2 au vendredi 3.....	TREMBLIN, 47, rue P.-V.-Couturier.....	— 15.12
— du vendredi 3 au samedi 4.....	ZEGEL, 137, avenue J.-Jaurès.....	— 00.67
— du samedi 4 au dimanche 5.....	AUDOUY, 7, rue Hébert.....	— 22.15

DIMANCHE 5 MARS

Nuit du dimanche 5 au lundi 6.....	BLOCH, 1, avenue R.-Samuel.....	— 05.59
— du lundi 6 au mardi 7.....	BOURGUIBA, 30, avenue V.-Hugo.....	— 77.96
— du mardi 7 au mercredi 8.....	BOUVIER, 157, avenue J.-Jaurès.....	— 38.15
— du mercredi 8 au jeudi 9.....	CATHIARD, 128, av. J.-B.-Clément.....	— 42.64
— du jeudi 9 au vendredi 10.....	CHARBONNEL, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
— du vendredi 10 au samedi 11.....	DAMLAMIAN, 25, rue D.-Gogue.....	— 01.09
— du samedi 11 au dimanche 12.....	JOUANNIN, 49, rue de Fleury.....	— 07.70

DIMANCHE 12 MARS

Nuit du dimanche 12 au lundi 13.....	DUPRE, 47, rue d'Est-d'Orves.....	— 03.22
— du lundi 13 au mardi 14.....	MARTINE, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
— du mardi 14 au mercredi 15.....	MARIANI, 229, av. V.-Hugo.....	— 50.17
— du mercredi 15 au jeudi 16.....	MOUTIER, 205, av. J.-Jaurès.....	— 00.35
— du jeudi 16 au vendredi 17.....	RAMES, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
— du vendredi 17 au samedi 18.....	RIBERT, 66, av. P.-V.-Couturier.....	— 03.35
— du samedi 18 au dimanche 19.....	TREMBLIN, 47, rue P.-V.-Couturier.....	— 15.12

DIMANCHE 19 MARS

Nuit du dimanche 19 au lundi 20.....	BOUVIER, 157, av. J.-Jaurès.....	— 38.15
— du lundi 20 au mardi 21.....	ZEGEL, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
— du mardi 21 au mercredi 22.....	AUDOUY, 7, rue Hébert.....	— 22.15
— du mercredi 22 au jeudi 23.....	BLOCH, 1, avenue R.-Samuel.....	— 05.59
— du jeudi 23 au vendredi 24.....	BOURGUIBA, 30, av. V.-Hugo.....	— 77.96
— du vendredi 24 au samedi 25.....	BOUVIER, 157, av. J.-Jaurès.....	— 38.15
— du samedi 25 au dimanche 26.....	CATHIARD, 128, av. J.-B.-Clément.....	— 42.64

DIMANCHE 26 MARS

Nuit du dimanche 26 au lundi 27.....	AUDOUY, 7, rue Hébert.....	— 22.15
--------------------------------------	----------------------------	---------

LUNDI 27 MARS

Nuit du lundi 27 au mardi 28.....	
— du mardi 28 au mercredi 29.....	
— du mercredi 29 au jeudi 30.....	
— du jeudi 30 au vendredi 31.....	
— du vendredi 31 au samedi 1er avril.....	
— du samedi 1er avril au dimanche 2 et au lundi 3.....	

TREMBLIN, 47, rue P.V.-Couturier.....	— 15.12
CHARBONNEL, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
DAMLAMIAN, 25, rue D.-Gogue.....	— 01.09
DUPRE, 47, rue d'Est-d'Orves.....	— 03.22
MARTINE, 137, av. J.-Jaurès.....	— 00.67
RIBERT, 66, rue P.V.-Couturier.....	— 03.35

Médecins de Garde (Haut Clamart)

DIMANCHE 19 FEVRIER

Nuit du dimanche 19 au lundi 20.....	
— du lundi 20 au mardi 21.....	
— du mardi 21 au mercredi 22.....	
— du mercredi 22 au jeudi 23.....	
— du jeudi 23 au vendredi 24.....	
— du vendredi 24 au samedi 25.....	
— du samedi 25 au dimanche 26.....	

DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	642.36.70
TRIPIER, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
CHAZELLE, 3, rue de la République.....	— 44.20
JOUGUET, EFL. 640, C. Plaine.....	— 62.70
CELESTIN, 3, rue de Versailles.....	— 76.95
DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
CAUDRON, 4, rue de la Bourcillière.....	— 05.99

DIMANCHE 26 FEVRIER

Nuit du dimanche 26 au lundi 27.....	
— du lundi 27 au mardi 28.....	
— du mardi 28 au mercredi 1er mars.....	
— du mercredi 1er au jeudi 2.....	
— du jeudi 2 au vendredi 3.....	
— du vendredi 3 au samedi 4.....	
— du samedi 4 au dimanche 5.....	

VAIEDELICH, 5, rue Racine.....	736.67.63
AURENSAN, EFL. 640, C. Plaine.....	642.62.70
RAVOUS, EFL. 640, C. Plaine.....	— 62.70
DALCIET, 33, rue de la République.....	736.71.45
DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	642.36.70
CHAZELLE, 33, rue de la République.....	— 44.20
TRIPIER, 2, rue des Carnets.....	— 36.70

DIMANCHE 5 MARS

Nuit du dimanche 5 au lundi 6.....	
— du lundi 6 au mardi 7.....	
— du mardi 7 au mercredi 8.....	
— du mercredi 8 au jeudi 9.....	
— du jeudi 9 au vendredi 10.....	
— du vendredi 10 au samedi 11.....	
— du samedi 11 au dimanche 12.....	

JOUGUET, EFL. 640, Cité Plaine.....	— 62.70
CELESTIN, 3, rue de Versailles.....	— 76.95
DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
CAUDRON, 4, rue de la Bourcillière.....	642.05.99
DALCIET, 33, rue de la République.....	736.71.45
VAIEDELICH, 5, rue Racine.....	— 67.63
AURENSAN, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	642.62.70

DIMANCHE 12 MARS

Nuit du dimanche 12 au lundi 13.....	
— du lundi 13 au mardi 14.....	
— du mardi 14 au mercredi 15.....	
— du mercredi 15 au jeudi 16.....	
— du jeudi 16 au vendredi 17.....	
— du vendredi 17 au samedi 18.....	
— du samedi 18 au dimanche 19.....	

TRIPIER, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
RAVOUS, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	— 62.70
DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
CHAZELLE, 33, rue de la République.....	— 36.70
CELESTIN, 3, rue de Versailles.....	— 44.20
JOUGUET, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	— 62.70
CAUDRON, 4, rue de la Bourcillière.....	— 05.99

DIMANCHE 19 MARS

Nuit du dimanche 19 au lundi 20.....	
— du lundi 20 au mardi 21.....	
— du mardi 21 au mercredi 22.....	
— du mercredi 22 au jeudi 23.....	
— du jeudi 23 au vendredi 24.....	
— du vendredi 24 au samedi 25.....	
— du samedi 25 au dimanche 26.....	

AURENSAN, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	— 62.70
VAIEDELICH, 5, rue Racine.....	736.67.63
DALCIET, 33, rue de la République.....	— 71.45
RAVOUS, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	642.62.70
TRIPIER, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
CHAZELLE, 33, rue de la République.....	— 44.20
CELESTIN, 3, rue de Versailles.....	— 76.95

DIMANCHE 26 MARS

Nuit du dimanche 26 au lundi 27.....	
--------------------------------------	--

DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
----------------------------------	---------

LUNDI 27 MARS

Nuit du lundi 27 au mardi 28.....	
— du mardi 28 au mercredi 29.....	
— du mercredi 29 au jeudi 30.....	
— du jeudi 30 au vendredi 31.....	
— du vendredi 31 au samedi 1er avril.....	
— du samedi 1er au dimanche 2.....	
— du dimanche 2 avril au lundi 3.....	

DOUBLET, 2, rue des Carnets.....	— 36.70
JOUGUET, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	— 62.70
CAUDRON, 4, rue de la Bourcillière.....	— 05.99
VAIEDELICH, 5, rue Racine.....	736.67.63
AURENSAN, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	— 62.70
RAVOUS, EFL. 640, Cité de la Plaine.....	— 62.70
DALCIET, 33, rue de la République.....	736.71.45

POLYCLINIQUE DES VALLEES CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine)

Convention avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles

6, Rue des Vallées - Téléphone : 702.63.77 +

CHIRURGIE GENERALE — GYNECOLOGIE — CHIRURGIE DES
ENFANTS — TRAUMATOLOGIE ET CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE —
UROLOGIE — ACCOUCHEMENTS — ELECTRO RADIOLOGIE —
O.R.L. — OPHTALMOLOGIE — STOMATOLOGIE — LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES — KINESITHERAPIE — VERTEBRO-
THERAPIE — MASSAGES — REEDUCATION FONCTIONNELLE —
PEDICURE — PODOLOGIE

METRO : LIGNE DE SCEAUX
(Station : Robinson-Sceaux)

AUTOBUS : 194 - 198
Petit-Chatenay
ou Mairie de Chatenay

clinique du plateau

5-7, rue des Carnets - CLAMART - 92

Conventionnée par la Sécurité Sociale
et les principales Mutuelles

Tél. : REN. 38-80 (lignes groupées)

CHIRURGIE GENERALE — CHIRURGIE DES VOIES
URINAIRES — CHIRURGIE DES VOIES DIGESTIVES
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE — KINESITHERAPIE
MASSAGES
Autobus 190 - 195

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTIONS ET D'ENTREPRISES

S. I. C. E.

BÂTIMENTS — TRAVAUX PUBLICS

12, Rue de la Chaussée-d'Antin - PARIS-9^e Téléphone : PROvence 18-15 - 18-16 et 44-18

1323



BANQUE
INDUSTRIELLE &
COMMERCIALE DE LA RÉGION
SUD DE PARIS

la banque de votre confort...

- Ses services nouveaux et gratuits simplifient votre vie quotidienne

Ouverture de 8 h. 30 à 18 h. sans interruption

Chèque essence - réservation voyages, théâtres, location de coffres-forts

- Ses spécialistes vous aident à résoudre votre problème financier

Prêts professionnels

Crédits immobiliers

AGENCE DE CLAMART : 166, avenue Victor-Hugo - MIC. 03-51

1301

Outils WOLF

Documentation et démonstration :

Graineterie J. FEVRIER
37, Rue du Troisy, 37
CLAMART
Tél. : 642.01.91

ROTONDOR



1446

ÉLECTRICITÉ - AUTO

Ets M. PELTIER

Philips - Auto-Radio

9, Bd du Lycée, Vanves - MIC. 11.41



1384

AU SERVICE DE TOUS

Les Journées du Sang à Clamart

Comme chaque année le Centre National de Transfusion Sanguine nous a sollicité pour qu'au Dispensaire Municipal se tiennent les journées du Sang, le SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 MARS 1967.

Nous ne pouvions que donner notre accord l'e plus total pour cet acte de solidarité, bien que la date coïncide avec le 2e tour des Elections législatives.

Néanmoins, vous n'ignorez pas les besoins de sang qui se font de plus en plus pressants, compte tenu des multiples cas où une telle « matière première » est source de vie.

Limite d'âge : de 18 à 60 ans (de 18 à 21 ans, avec l'autorisation écrite des parents).

La visite médicale et la prise de sang, sont effectuées par les spécialistes de la Transfusion Sanguine.

ABSTENEZ-VOUS d'absorber des matières grasses (lait, beurre) dans les 3 heures précédant la prise de sang.

Après la prise de sang, une collation sera servie.

Retenez donc bien ces dates :

SAMEDI 11 MARS 1967, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

DIMANCHE 12 MARS 1967, de 8 h. 30 à 11 h. 30, dans les locaux du Dispensaire Municipal, 55, avenue Jean-Jaurès.

On peut venir sans se faire inscrire au préalable, mais pour faciliter la tâche des organisateurs, nous conseillons à toutes les personnes qui pourraient le faire de s'inscrire pour ces séances :

- A la Mairie (Service social, 1er étage)
- Au Centre d'Information Municipale, 12, rue J.-J. Rousseau,
- Au Dispensaire Municipal, tant à l'Etablissement du 55 avenue Jean-Jaurès, qu'à l'Annexe 18, rue Danton.
- ou chez le pharmacien de votre quartier.

Permanence d'assistante sociale de l'**ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE** au Dispensaire de la rue d'Estienne d'Orves : Mlle Lebrun : 1er mercredi du mois, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Courrier des Lecteurs

Le Bulletin Municipal, reflet de la vie de la Cité et organe de liaison entre ses habitants et leurs élus est ouvert à tous nos concitoyens, afin que chacun puisse faire connaître ses préoccupations, ses désirs, voire ses critiques.

Aujourd'hui, nous ouvrirons le dialogue en parlant des dispensaires municipaux.

La plupart des consultations connaissent un franc succès, ce qui prouve qu'elles sont fort appréciées de bon nombre de nos concitoyens.

Par contre des consultations aussi utiles que celle de Pédiatrie, destinée aux enfants en bas âge, bien qu'assurée par une doctoresse, dont la compétence est hors de cause, sont peu fréquentées.

Pourquoi ?
Les jours et les heures sont-ils mal adaptés aux possibilités des mamans ?

La parole est à nos lecteurs et nous les remercions par avance de nous aider à éclaircir et résoudre ce problème.

Consultations de pédiatrie (Dr Pigney)
Dispensaire Av. Jean-Jaurès : Jeudi à 15 h.
Dispensaire rue Danton : lundi à 17 h.

Service de garde d'enfants

Les étudiantes ou étudiants qui désirent garder des enfants le soir ou certains après-midi ; les familles qui souhaitent avoir, pour ces mêmes heures, quelqu'un pour garder leurs enfants peuvent **téléphoner** :

MIC 40-67 (Mme Sigaut) entre 18 et 20 heures, sauf les Samedis et Dimanches.

Tarif des gardes : soirée 20 h. à 0 h. 15 au plus tard : 10 Frs. ; chaque heure avant 20 h. : 3 Fr. 50.

Après-midi garde d'enfants, répétitions, etc. : prix à débattre entre les intéressés.

Il s'agit d'un service destiné à la fois à aider les étudiants désireux de se procurer quelques ressources supplémentaires, et les familles qui désirent s'assurer des moments libres tout en veillant à la sécurité des enfants.

Echangerai :

Appartement à MONTROUGE

comprenant 3 chambres, 1 salle de séjour-cuisine avec eau chaude - chauffage central - douche - téléphone, situé au rez-de-chaussée, loyer mensuel total : 150,00 francs

contre plus grand (5 pièces ou plus) à MONTROUGE ou Commune limitrophe.

— Téléphoner en semaine à 735.07.07, après 19 h.

Adoptions d'enfants

L'Association Départementale des Foyers Adoptifs des Hauts de Seine est à votre disposition pour tous renseignements concernant les problèmes de l'adoption.

Cette association permet :

- d'établir un lien entre les foyers adoptifs,
- de conseiller et d'aider les foyers qui désirent adopter ou recueillir des enfants abandonnés,
- de concourir à l'amélioration de la protection de l'enfance abandonnée.

S'adresser à son siège social : 4, rue du Bel Air - 92 - SURESNES — Tél. : 506.01.05.

Services de consultations juridiques

Pour faciliter l'information des administrés sur toutes les questions juridiques les préoccupant, la Municipalité organise :

- Un service gratuit de consultations juridiques assuré par Maître Paul PAREJA qui recevra à la MAIRIE le samedi matin (un samedi sur deux).

Cette permanence aura lieu les :

4 février — 18 février — 4 mars — 18 mars — 1er avril — 15 avril — 29 avril — 13 mai — 27 mai — 10 juin — 24 juin — 8 juillet.

PARUNIS

SUPERMARCHÉ

14, rue de Vanves
face au marché de la Fourche

ouvert tous les jours et le dimanche matin. Fermé le lundi.

SUPERMAGASINS

angle avenue Victor-Hugo
rue Paul Vaillant-Couturier
face à la Poste Centrale

ouvert tous les jours. Fermé le dimanche

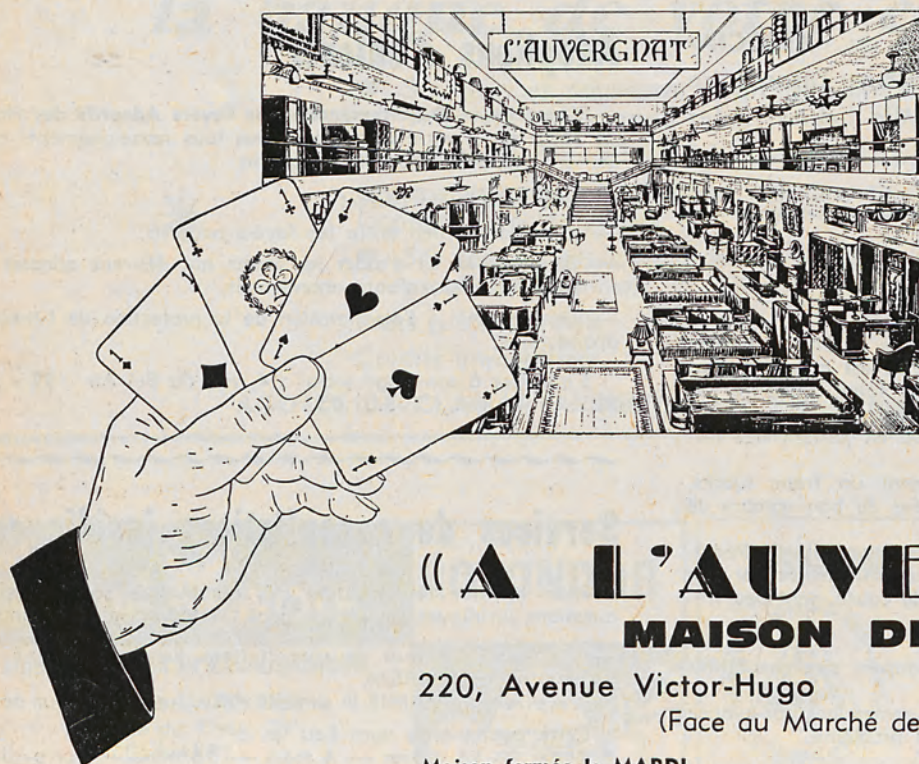
CLAMART

- TOUS LES RAYONS DE NOUVEAUTE ET DE BAZAR
- L'ALIMENTATION EN SUPERMARCHÉ
- NOUVEAUTE D'ETE POUR LA FEMME, L'ENFANT ET L'HOMME
- BAINS DE MER - CAMPING - JOUETS D'ETE

PARKING CLIENTS GRATUIT

1354

AVEZ TOUS LES ATOUTS EN MAIN...



- ★ CHOIX
- ★ QUALITE
- ★ JUSTE PRIX
- ★ SERVICE APRES VENTE

Vous trouverez

TOUT

ce qui concerne

L'AMEUBLEMENT
MODERNE • STYLE

((A L'Auvergnat))
MAISON DI BONA

220, Avenue Victor-Hugo

(Face au Marché de la Fourche)

CLAMART

Maison fermée le MARDI

FACILITES DE PAIEMENT

1326

A U G R A N D A I R

Le Patronage Laïque de Clamart a repris son activité, pour l'année 1966-1967, le jeudi 22 septembre dernier, dans les centres suivants :

- Ecole des Rochers : Garçons et Filles.
- Ecole de la Plaine : Garçons.
- Ecole de la Plaine : Filles.
- Ecole du Pavé Blanc : Garçons.
- Ecole de la Garenne : Garçons et Filles.

Le Patronage Laïque fonctionne tous les jeudis et jours de vacances scolaires, de 8 h 30 à 17 h 30. Les enfants peuvent déjeuner à la cantine comme chaque jour de la semaine.

L'an dernier, 1.021 enfants furent inscrits dans les différents centres. Chaque jeudi, le Patronage accueille environ 350 enfants âgés de 6 à 14 ans.

Le personnel d'encadrement est composé d'enseignants, de normaliens et d'étudiants bien entraînés.

Quelles sont les activités offertes aux enfants ?

Travaux manuels : Dessin, peinture, travail du carton, rotin, plâtre, bois et pour les fillettes plus particulièrement : couture et broderie.

Jeux d'intérieur : Jeux de société (monopoly, cartes, dames, mille bornes...) et jeu organisés.

Cinéma : Au cours de cet hiver, les enfants assisteront à plusieurs projections, dont : « Ali Baba et les 40 Voleurs », « les Aventures des Pieds Nickelés », « la Bohémienne », « Festival Charlot », « la Poursuite infernale », « le Cheval Bossu », « le 84 prend des vacances »...

Activités sportives : Une section basket-ball fonctionne chaque jeudi au Gymnase de la Plaine, groupant 50 enfants bien entraînés par M. DANTHIER et deux moniteurs sportifs.

Un groupe de Ski fonctionne à Hauteluce, à Noël et à Pâques, dirigé par M. BIZIEN.

Notons que, dans les différents centres, au bois ou au stade, les enfants multiplient les parties de foot-ball et de ballon prisonnier.

Activités artistiques : Chaque mois, le car Municipal emmène au Théâtre des Champs-Élysées, une équipe de jeunes Musiciens, goûter les joies de la Musique.

Par ses activités multiples, le Patronage Laïque Municipal de Clamart est une œuvre utile, vivante, qui assure à tous les enfants, en plus d'une totale sécurité, de saines et agréables occupations.

Le Directeur
F. CHEVALIER

Stage de ski à Nauteluce

Soixante-cinq filles et garçons ont pu participer au stage de ski du Patronage Laïque au Centre de Vacances d'Hauteluce durant les congés de Noël, du 23 décembre au 1er janvier.

Cette année les débutants étaient nombreux ; avec beaucoup de volonté et de courage, ils ont acquis les premières notions du ski, seize ont été reçus brillamment aux épreuves de la 1ère étoile de ski, dix à la 2ème.

Quelques-uns, les plus forts, ont pris part à un slalom géant organisé pour les « hivernants », la « Coupe Perrier ». Ils sont passés aisément dans toutes les chicanes et se sont classés honorablement.

L'atmosphère était très gaie et très détendue, l'altitude, l'air vivifiant, le sport aiguisaient l'appétit, et les repas copieux et bien préparés étaient toujours très appréciés par ces petits clamartois.

L'avis de tous est que « les vacances sont bien courtes ».

BIZIEN A.P.
Prof. d'Ed. Physique

Classes de neige

Le lundi 9 janvier sont partis 110 jeunes Clamartois pour les classes de neige, tous élèves de CM2 dans nos écoles primaires.

Au chalet municipal de Hauteluce, 46 garçons des écoles de la Garenne et Trivaux sous la direction de MM. Montel et Lequeu instituteurs.

A Pralognan-la-Vanoise, 64 garçons de la rue du Parc et de Jules-Ferry avec MM. Le Boudet et Paulin, instituteurs.

La neige est abondante et nos écoliers font des progrès concrets en ski et en calcul !

Les filles prendront la relève du 17 février au 18 mars.

Exposition d'orientation scolaire et professionnelle
Mairie de Clamart 14-24 avril

JDK

AU CHIEN EN BOIS

MAISON KAUZ
Tél. : MIC. 06-80



R.C. SEINE 59 A 28436

M E U B L E S

STYLE ET DÉCORATION

57, AVENUE JEAN-JAURÈS
2, RUE D'ESTIENNES-D'ORVES **CLAMART**
(Face au Dispensaire)



Vous connaissez l'Olympia Electric ! Mais la connaissez-vous vraiment ?

Il existe un modèle spécial pour chaque problème et chaque poste de travail

Oui, grâce à ses nombreux perfectionnements techniques, l'Olympia Electric s'adapte vraiment à tous vos besoins. Et quel gain de temps si vous l'utilisez avec l'appareil à dicter Olympia !

La gamme Olympia : machines à écrire portables, semi-portables, standard ou électriques, appareils à dicter, machines comptables, calculatrices à 3 et 4 opérations, calculateur électronique, matériel de saisie des données.

BON D'ESSAI GRATUIT

Je désire faire, sans engagement de ma part, un essai de la machine..... ☐

Je désire recevoir une documentation Olympia..... ☐
(mettre un X dans l'option désirée)

Nom :

Adresse.....

Renvoyer ce coupon à :
OLYMPIA S.A. 10 av. Réaumur - 92 - Clamart



D&G



De l'écriture électrique au calcul électronique, la solution c'est Olympia.

CALTEX-CLAMART

Station-Service - Graissage - Lavage
Vente et rechange batteries - Pneus toutes marques

Ets René MARLAND

Av. Claude Trebignaud - CLAMART — Tél. : 642.82.94

PEINTURE-DECORATION

AGENCEMENTS APPARTEMENTS et MAGASINS

P. NIEDERGAND

21, avenue J.-B. Clément, 21

CLAMART

Tél. : 642.50.80

Caisse des Écoles laïques de Clamart

Dans un précédent bulletin je vous avais exposé ce qu'était la Caisse des Ecoles laïques de CLAMART, son but, son fonctionnement.

Aujourd'hui je voudrais vous soumettre sa gestion financière.

Son budget :

	1963	1964	1965
Dépenses. . .	109.208	140.128	136.645
Recettes. . .	39.222	45.428	48.547
	69.986	94.700	88.098

Les dépenses représentent environ 3 fois le montant des recettes.

Le déficit pour ces 3 années se monte à 252.784 F (plus de 25 millions d'anciens francs). Il est comblé par les subventions que lui alloue la Mucipalité de CLAMART.

Le nombre des Elèves fréquentant les Ecoles Publiques de CLAMART était à la rentrée en 1963 de 8.250 et de 9.173 à la rentrée de 1966 (soit une augmentation de 11,3 %).

En 1965, la cantine scolaire a servi 329.806 repas et la caisse des Ecoles a dû rembourser au gestionnaire de la cuisine la somme de 26.163,67 F représentant le montant des remises accordées aux Enfants des familles nécessiteuses.

En 1966 la Caisse des Ecoles a dû payer en vestiaire la

somme de 30.725 F permettant d'aider 126 familles pour l'envoi de leurs Enfants soit en classe de neige, soit en colonie de vacances à HAUTELUCE ou à COUSSAY-LES-BOIS.

Enfin, c'est à la Caisse des Ecoles que revient le rôle d'organiser et de financer les récompenses aux Elèves les plus méritants.

Pour 1966 :

102 Elèves sont allés au Lac des 4-Cantons, en Suisse ;

154 Elèves sont allés en excursion à ROUEN et les environs.

324 Elèves sont allés au Théâtre des Marionnettes, au Jardin du Luxembourg.

La dépense pour ces excursions qui ont eu un immense succès s'est montée à 11.425,70 F.

Comme vous pouvez le remarquer d'après ces quelques chiffres, la Caisse des Ecoles Laïques fait le maximum pour les Enfants. Malheureusement elle est dans l'impossibilité financière de répondre favorablement à toutes les demandes qui lui sont transmises et qui sont souvent justifiées.

C'est à vous CLAMARTOIS-CLAMARTOISES de venir grossir les rangs des Adhérents. Avec les 2 F minimum de cotisation que vous allez verser, il sera possible à la Caisse des Ecoles laïques de subvenir à l'envoi en colonie de vacances de certains enfants qui faute de ressources familiales suffisantes restent 12 mois sur 12 à CLAMART. Il en reste peu, mais encore trop.

N'attendez plus, adressez vos bulletins d'adhésion à la Mairie de CLAMART (service de l'Enseignement, 2^e étage).

D'avance, merci.

A. GOUPIL,
Conseiller municipal.

L'Assemblée générale de la Caisse des Ecoles Laïques aura lieu à la Mairie, le dimanche 21 mai 1967.

Clamart en chiffres

ETAT CIVIL

Au cours de 1966 on a enregistré 156 naissances et 34 reconnaissances à Clamart même, mais les jeunes Clamartois prennent l'habitude de naître hors de notre commune (cliniques ou hôpitaux parisiens) en nombre 3 ou 4 fois plus grand.

On compte 347 mariages, 61 divorces.

Les décès sont au nombre de 225 (y compris l'hôpital Percy) sur notre commune même, mais 193 Clamartois sont décédés au dehors.

LISTES ELECTORALES

30.663 électeurs vont être conviés à s'exprimer lors des élections de 1967, dont 2.302 nouveaux inscrits. Mais 1.535 personnes ayant été radiées (décès, départs), on compte ainsi 767 électeurs de plus qu'en 1966.

Aux élections précédentes, avril et octobre 1962, on comptait 26.712 et 27.659 instruits ; en mars et décembre 1965, élections municipales et présidentielle, 27.954 et 29.908 inscrits.

LASSAILLY et BICHEBOIS

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PARTICULIERS
EMULSIONS — MATERIAUX ENROBÉS

CENTRE REGION PARISIENNE

45, rue Camille-Desmoulins - ISSY-les-MOULINEAUX

Téléphone : 642.35.05

Siège social : 37, boulevard Brune - PARIS (14^e)



Membres de la Chambre Syndicale, affiliés à la Caisse de Caution Mutuelle sous le n° 070. Garantie des fonds déposés. Assurance responsabilité civile professionnelle.

BOUTILLIER et Cie

206 et 231, Avenue Jean-Jaurès - 92 - CLAMART

Téléphone : 642.08.83 et 642.70.17

- TRANSACTIONS IMMOBILIERES -
COMMERCIALES et INDUSTRIELLES
Correspondants en Province

Un nouveau Groupe Scolaire : PASTEUR



Le groupe scolaire « Pasteur » en construction

Le troisième groupe scolaire de la cité de la Garenne est en cours. Il comprendra 18 classes primaires et 3 classes maternelles. Construit par la société France-Gironde qui a déjà réalisé le deuxième groupe, les travaux avancent à un bon rythme et les premiers locaux seront disponibles au printemps 1967.

Rappelons que les deux groupes scolaires reviennent au total

à 6 millions de francs (nouveaux) dont 3,2 seulement sont couverts par des subventions ; la commune a dû financer par des prêts 2,8 millions de francs. Mais un magnifique ensemble de bâtiments vient compléter l'équipement de ce quartier qui verra s'achever bientôt les dernières tranches des programmes d'HLM. La mise en place d'un centre sportif est actuellement à l'étude et complètera l'équipement scolaire.

DALO

AMEUBLEMENT

2000 m²
D'EXPOSITION

MODERNE ✱ ✱
SCANDINAVE
STYLE ✱ ✱ ✱

157, RUE DE FLEURY - **CLAMART** - MIC. 05-09

AUTOBUS 190-162-169

**MATERIEL D'EQUIPEMENT
ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
POUR MACHINES DE BLANCHISSERIE
ET DE TEINTURE**

Appareils C. L. C.

Siège social : 10, Villa Elise (39 rue Hébert)

Tél. : MIC. 04-47

Ateliers : 2, place de la Division-Leclerc

Tél. : MIC. 42-09

1429

SABLE — CAILLOU — GRAVILLON
TRANSPORTS FLUVIAUX - DEBARQUEMENTS

Sté Letourneur Frères

40, avenue Victor-Hugo - CLAMART (Seine)
Michelet 10-19

PORT DE VENTE ET DE DEBARQUEMENT

Face le N° 99, Quai du Président Roosevelt
ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine) - MIC. 22-93

1417

Merci aux Clamartois

Le Conseil Municipal au cours de sa première réunion après les vacances, avait voté plusieurs subventions en faveur des victimes de sinistres (tremblements de terre, typhons, inondations) qui venaient de frapper durement certaines populations françaises ou étrangères. Il convient de porter à la connaissance des Clamartois les témoignages de reconnaissance reçus pour leur geste généreux.



AMBASSADE DE TURQUIE

Paris, le 28 Novembre 1966.

Monsieur le Maire,

J'ai été particulièrement touché de votre aimable lettre par laquelle vous avez bien voulu m'exprimer l'intérêt et la sympathie que porte la ville de Clamart à l'égard des sinistres du séisme qui a ravagé l'Anatolie Orientale et causé d'importantes pertes en vies humaines ainsi que de la décision du Conseil Municipal de leur venir en aide par une subvention de 500 francs.

Je peux vous affirmer que dans le deuil qui frappe la nation turque, rien ne saurait la reconforter davantage que de tels gestes d'amitié et de solidarité.

Je vous prie de transmettre aux habitants de la Ville de Clamart ainsi qu'au Conseil Municipal mes plus vifs remerciements et d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Ilhan YASAR,
Chargé d'Affaires a.i.

République Française

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

Le Préfet

Basse-Terre, le 8 Décembre 1966.

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me faire connaître que le Conseil Municipal de votre ville, par délibération du 7 Octobre 1966, approuvée le 10 Novembre par M. le Préfet de la Seine, a voté une subvention de 1000 F. pour venir en aide aux sinistres du cyclone « INES ».

En mon nom et en celui de la population du Département, je tiens à vous adresser mes plus vifs remerciements que vous voudrez bien transmettre au Président du Conseil Municipal et à ses membres pour leur geste de solidarité.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

P. BOLOTTE.

MAIRIE DE SAINT-RAPHAEL (VAR)

Saint-Raphaël, le 1er décembre 1966

Monsieur le Maire et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 novembre, par laquelle vous me faites connaître qu'une subvention de 300 Frs (TROIS CENTS FRANCS) a été votée par délibération du 7 octobre 1966 au profit des sinistres de Saint-Raphaël.

Je me fais l'interprète de mes administrés pour ce geste qui honore votre conseil municipal et je vous demande de transmettre mes plus vifs remerciements.

Veuillez croire, Monsieur le Maire et cher Collègue en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
P. le Maire :
L'Adjoint-Délégué.

aux docks de clamart

GROS • BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION • DETAIL

462, avenue de la Libération - 92 - CLAMART

Téléphone : 642.02.34 et 76.60

Nous sommes à votre disposition tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30 (sauf le dimanche)

P A R K I N G

1318

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

BÂTIMENTS INDUSTRIELS - PONTS ROULANTS
Siège Social et Bureaux : 195, Av. Victor-Hugo - CLAMART
Tél. : 642.90.43 — 28.09 — 736.33.93

1443

UNIVERSITÉ

POPULAIRE

DE

CLAMART

SKF

COMPAGNIE
D'APPLICATIONS MÉCANIQUES

1, Avenue Newton
92 - CLAMART

Roulements et butées
à billes et à rouleaux, paliers, boîtes d'essieux

MONUMENTS EN PIERRE, MARBRE ET GRANIT

PIERRE LOCQUE Succ^r

MARBRERIE FUNÉRAIRE

23, avenue du Cimetière - CLAMART (Seine)
Téléphone : 642.00.39

1426

Cours de peinture : Ils connaissent un plein succès et regroupent autour de Mme Loyau, professeur, 30 à 40 élèves de 7 à 12 ans, salle Ducellier et une dizaine de plus grands élèves, de 12 à 16 ans, au centre de la Plaine.

Conférences : 1er trimestre 1967 : 28 janvier : le Cancer ; 22 février : la Faim dans le Monde. Une troisième conférence est prévue en mars et sera annoncée par voie d'affiches.

Groupe d'Art Dramatique. — Beau succès du G.A.D. avec la représentation du « Malade imaginaire », à la salle des Rochers. 11 représentations ont été données, dont 7 en séances publiques et 3 en séances bénévolement offertes aux enfants des Ecoles. Une représentation a été également donnée, dont le bénéfice (480 F) est allé à la Caisse de solidarité des Vieux Travailleurs.

Au total, 995 entrées payantes, plus 450 scolaires : la « petite » salle des Rochers rivalise ainsi par son public avec un « grand » théâtre. Par la qualité du spectacle, vivement enlevé et mis en scène avec des effets fort soignés comme l'ont montré les intermèdes dansés par des élèves du groupe de danse classique du C.S.M.C. et la cérémonie bouffonne de réception finale.

Une représentation a eu lieu à Jouy-en-Josas, sous le patronage d'A. CHANUT de l'ORTF et à laquelle la chaîne France-Inter a fait écho.

La troupe réunie autour de Jacques Michel a connu un succès mérité.

Récompenses :

Le Groupe d'Art Dramatique de l'U.P.C. a obtenu, en juin 1966, au Festival International de la Jeunesse et de la Culture, qui a eu lieu au Raincy, les récompenses suivantes, pour son interprétation de CINNA, tragédie de Pierre Corneille :

— Prix spécial du Jury pour le choix et la difficulté de l'œuvre présentée, la mise en scène, l'interprétation et la qualité du spectacle.

— Médaille de bronze du Département de la Seine, décernée par le Conseil Général à M. Jacques MICHEL, animateur du Groupe d'Art Dramatique de l'U. P. de Clamart, pour son dévouement constant à la culture populaire et au théâtre d'amateurs.

Chez Svelta

Centre Commercial de la Plaine Clamart - MIC. 69.96

Vous trouverez essayés et retouchés par personnel qualifié

tous corsets

Ceintures Médicales — Gains — Soutien-gorge

ainsi que BAS et LINGERIE des MEILLEURES MARQUES
TRICOTS POUR VOS CADEAUX

1433

PAULETTE FOURRURES



FOURRURES EN TOUS GENRES

Réparations - Transformations
Lustre et Apprêt - Nettoyage - Garde
CHEVALIER DU MÉRITE ARTISANAL

46, Rue des Closiaux - CLAMART - MIC. 05-21

1428

TOUS TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

- Expéditions toutes destinations - Camionnage
- Service quotidien de Messageries Paris-Banlieue

Zone Industrielle Sud : 91 - MORANGIS

Téléphone : 920.17.10

MESSAGERIES PARIS-SUD

1345

DÉCÈS

Notre dernier bulletin avait mentionné la remise d'une plaquette-souvenir en argent au nom de la ville de Clamart à Mme et M. Le Houx, qui célébraient, le 22 octobre, leurs noces d'or.

A cette époque déjà M. Le Houx était frappé par la maladie et l'invalidité.

Nous avons la tristesse d'apprendre son décès le 9 janvier. Il convient de saluer la mémoire de M. Le Houx et son dévouement à la tête de la section de Clamart

de l'Association des Combattants de la Région parisienne. Un brillant passé militaire, reconnu par plusieurs décorations françaises et étrangères, l'y avait porté naturellement. C'est un vieux Clamartois, né en 1891, sur notre commune, qui s'en va. Il était le beau-père de M. Lochon, conseiller municipal.

A sa famille, le Bulletin municipal exprime la sympathie éprouvée par tous ceux qui ont connu et apprécié l'action de Louis Le Houx.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Société Anonyme au Capital de 42.000.000 de Francs — Fondée en 1848

65, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, PARIS (11^e) — Tél. 805.08.90

Concessionnaire du Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne

BUREAU OFFICIEL DE CLAMART : 27, Rue du Troisy — Téléphone : 642.00.24

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

1331

RÉDUCTEURS DE VITESSE

J. RICHARD & C^{IE}

60 - 62, rue du Troisy

(Seine)

CLAMART

1423

**GALLET
DELAGIE & C^{IE}**
SPECIALISTE DE L'ECLAIRAGE
ELECTRIQUE PUBLIC

17 rue du 14-Juillet, 17

KREMLIN-BICETRE

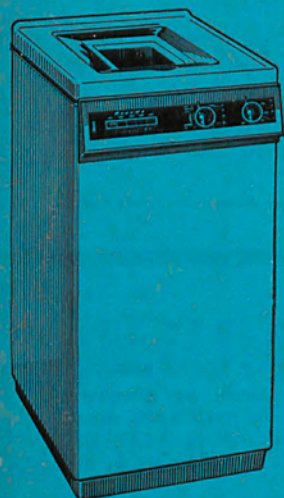
(Seine)

Tél. : ITA. 05-53 - 21-53 - 21-54

SIGNALISATION LUMINEUSE
RESEAUX ELECTRIQUES H.T. - B.T.

1412

Brandt



Réfrigérateurs
Machines à laver
Télévision



PRIX CHOC

GARANTIE TOTALE PIÈCES MAIN-D'ŒUVRE

DISTRIBUE par

DUCREUX DUFOND

64, rue Paul-Vaillant-Couturier

CLAMART

MIC. 11-22

1313

Entreprise R. LEASGE

Société Anonyme au Capital de 800.000 F

Siège Social : 11, rue Condorcet, à CLAMART (Seine)

Téléphone : MIC. 02-42

— TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS —
MAÇONNERIE • BETON ARMÉ

1408

A 200 m. de l'Echangeur, ouvrez un compte en banque

au CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

ouvert
de 8 h 30 à 18 h
sans interruption.

PARKING ASSURE

- ★ compte automatique journalier
(un relevé gratuit après chaque opération)
- ★ épargne logement - prêts personnels
- ★ compte sur livret (3 % d'intérêt)

AGENCE PETIT-CLAMART - 491, Avenue de la Libération - Tél. : 642.31.26 - 644.33.19

1407